

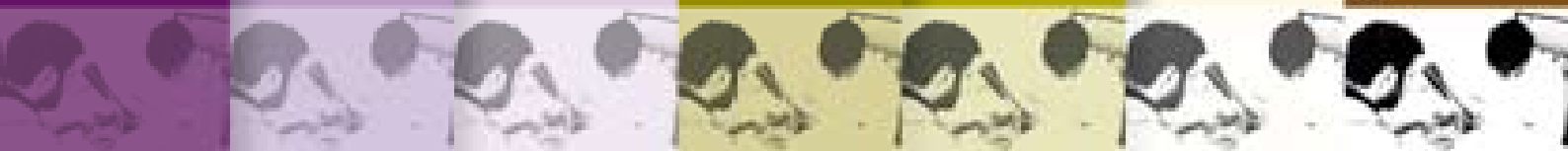
E.D.I FORMATION

Édition | Diffusion | Information | Autisme



2012

Formations Inter / Intro établissements



autismetroublesdudéveloppement
stratégieséducativesformations

E.D.I Formation | 21 avenue Cavaule | 06220 Golle Juan | Tél : 04 93 45 53 38 | Fax : 04 93 59 90 47

www.edi-formation.net | edinfos@wanadoo.fr | Siret 35273357000043 | NAF B559A

Numéro de déclaration d'activité : 93 06 01254 06 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

L'inscription au diplôme EDI Formation (voir page 31) entraîne le maintien des tarifs en vigueur au moment de l'inscription plus une réduction de 10 % sur le montant des droits d'inscriptions (individuels ou pris en charge par l'employeur) pour une durée de 3 ans.
Bulletin d'inscription page 25

Nous consulter pour les autres tarifs ** stage théorique recommandé EN : Professeur des Ecoles Education Nationale

Intitulé stage	page	Date	Nb jrs	Prof. Employeur	Prof. Libérale	AVS EN	Etudiant
FORMATIONS TOUT PUBLIC PAS DE PRÉ - REQUIS							
JOURNEE DE FORMATION LES PERSONNES ATTEINTES D'AUTISME DE HAUT NIVEAU ET LE SYNDROME D'ASPERGER	28	12 mai à Toulouse	1 j	38.00	32.00	30.00	24.00
F 4 – Les sujets atteints d'autisme de Haut Niveau et Syndrome d'Asperger	6	22 et 23 octobre à Paris	2 j	190.00	90.00	65.00	40.00
F 17** – Sexualité des sujets atteints d'autisme de haut niveau et syndrome d'Asperger	7	24 et 25 octobre à Paris	2 j	190.00	90.00	65.00	40.00
F 4 + F 17** Sujets HN et Sexualité	7	22 au 25 octobre à Paris	4 j	290.00	150.00	120.00	70.00
F 3 – Comprendre nos différences : notre cerveau/leur cerveau	8	21 et 22 juin à Paris	2 j	280.00	200.00	134.00	70.00
F 8 Bis – Les sujets adultes atteints d'autisme : les relations avec les familles	9	11 et 12 juin à Paris	2 j	280.00	200.00	134.00	70.00
F 11** – La sexualité des sujets atteints d'autisme et de déficience intellectuelle	10	29 et 30 mars à Paris 24 et 25 mai à Rouen	2 j	300.00	250.00	134.00	70.00
F 12 - Stratégies éducatives pour une communication visualisée	11	12, 13 et 14 mars à Paris 4, 5 et 6 juin à Paris 1 ^{er} , 2 et 3 octobre à Caen 19, 20 et 21 novembre à Paris	3 j	390.00	310.00	220.00	75.00
F 16 - Personnel non éducatif	12	13 et 14 juin à Paris	2 j	300.00	-	-	-
F 18 – Autisme Prévenir la maltraitance	13	11 et 12 octobre à Paris	2 j	250.00	180.00	100.00	40.00
F 23 - Problèmes de comportement	14	26, 27 et 28 mars à Paris 21, 22 et 23 mai à Rouen 8, 9 et 10 octobre à Paris	3 j	420.00	330.00	220.00	80.00
F 1 - Stage théorique de base «Autisme et Stratégies Educatives»	15	6 au 10 février à Paris 27 février au 2 mars à Paris 19 au 23 mars à Paris 23 au 27 avril à Paris 18 au 22 juin à Paris 15 au 19 octobre à Paris 12 au 16 novembre à Paris 10 au 14 décembre à Paris	5 j	710.00	600.00	320.00	100.00
F 2 - Stage théorique de base «Autisme et Stratégies Educatives – Les adultes»	16	30 janvier au 3 février à Paris 2 au 6 avril à Paris 24 au 28 septembre à Paris	5 j	710.00	600.00	320.00	100.00
F 24 – Stage théorique de base «ABA»	17	23 au 27 janvier à Paris 12 au 16 mars à Paris 11 au 15 juin à Paris 8 au 12 octobre à Paris 3 au 7 décembre à Paris	5 j	710.00	600.00	320.00	100.00
APPROFONDISSEMENT PRÉ – REQUIS : STAGE DE BASE F 1 (35 H) OU F 2 (35 H) OU F 24 (35 H) OBLIGATOIRE							
F 5 – Stage AUTISME ET STRATEGIES EDUCATIVES : connaissances techniques et organisationnelles	18	4 au 8 juin à Suresnes 1 ^{er} au 5 octobre à Suresnes	5 j	985.00	985.00	938.00	938.00
F 6 - Evaluations – PEP 3 (enfants)	19	2 au 6 avril à Paris 26 au 30 novembre à Paris	5 j	690.00	580.00	320.00	100.00
F 7 - Evaluations - AAPEP (ados/adultes)	20	15 au 19 octobre à Paris	5 j	690.00	580.00	320.00	100.00
F 8 – Intervenir auprès des sujets atteints d'autisme et des familles	21	21 et 22 juin à Paris	2 j	280.00	200.00	134.00	70.00
F 9 – Les Loisirs ou «comment occuper son temps libre»	22	7 et 8 juin à Paris	2 j	360.00	300.00	134.00	70.00
F 10 – Les Evaluations Informelles – les aides visuelles	23	21, 22 et 23 mai à Paris	3 j	400.00	300.00	220.00	80.00
F 12 Bis - Stratégies éducatives pour une communication visualisée	11	13 et 14 mars à Paris 5 et 6 juin à Paris 2 et 3 octobre à Caen 20 et 21 novembre à Paris	2 j	250.00	150.00	134.00	70.00
F 13 - Les Habiletés Sociales	24	18, 19 et 20 juin à Paris	3 j	440.00	300.00	220.00	80.00
F 23 Bis - Problèmes de comportement	14	27 et 28 mars à Paris 22 et 23 mai à Rouen 9 et 10 octobre à Paris	2 j	300.00	240.00	134.00	75.00
F 27 - Développer un PEI – (enfants)	25	18, 19 et 20 juin à Paris	3 j	420.00	300.00	220.00	80.00
F 27 Bis - Développer un PEI – (ados/adultes)	26	19, 20 et 21 novembre à Paris	3 j	420.00	300.00	220.00	80.00
F 28 – Difficultés sensorielles : corps et bouche	27	4 juin à Paris 7 juin à Paris	1 j	150.00	100.00	67.00	70.00
F 28 Bis - Difficultés sensorielles : audition et vision	27	5 juin à Paris 8 juin à Paris	1 j	150.00	100.00	67.00	70.00
F 28 Ter - Difficultés sensorielles auto/mutilation stimulation	27	6 juin à Paris	1 j	150.00	100.00	67.00	70.00

Les étapes de votre inscription

> Vous choisissez votre formation dans notre catalogue ou sur notre site web



Pré Inscription

ou



Inscription

> Sur notre site : www.autisme-formation.net
Démarche sans engagement et sans frais en cas d'annulation

> Vous complétez le formulaire
1 formulaire par session
1 date par session.

> Vous recevez en retour un accusé réception.

> Vous confirmez la pré inscription au plus tard 2 mois avant le début du stage. Sans confirmation de votre part la pré inscription s'annule sans préavis.

> Vous complétez le bulletin d'inscription disponible en page 29 du catalogue ou sur le site www.autisme-formation.net

> Vous l'adrez par fax, courrier ou mail

> Vous recevez un accusé réception de votre inscription.

Si toutefois, le stage à la date souhaitée, était complet, d'autres dates vous seront proposées



> LA FORMATION EST CONFIRMÉE

vous recevrez, un mois avant le début de la formation, une convocation et un plan d'accès et une liste d'hôtels (également disponible sur notre site)

Un doute, une question, contactez-nous :

EDI FORMATION | 21 avenue Cevoule | 06220 Golfe Juan

Tél. 04 93 45 53 18 | Fax 04 93 69 90 47 | edinfos@wanadoo.fr

www.autisme-formation.net

Les modalités pratiques

ACCUEIL

Les stagiaires sont accueillis 20 mn avant le début du stage. Le formateur rappelle le déroulement de la formation, ses objectifs, son découpage pédagogique et fait connaissance avec le groupe.

HORAIRES

Les stages débutent à 8 h 45 et se terminent à 16 h 30 (dont une pause de 45 minutes pour le déjeuner).

NIVEAU REQUIS

Selon la formation, le stage théorique F 1 ou F 2 ou 24 est obligatoire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Chaque session comprend 20 à 25 personnes maximum.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES et d'ENCADREMENT

Une salle équipée de tables et chaises, un vidéo projecteur et bouteilles d'eau pour le formateur et les stagiaires
Un dossier de stage ou manuel par participant.

METHODE PEDAGOGIQUE

Exposés théoriques, études de cas, exercices pratiques, mise en situation, illustration par des vidéos, discussion.

CONTROLE DE L'ACTION

Grille d'évaluation des acquis de formation / attestation de l'évaluation des acquis adressée directement à chaque stagiaire.

LISTE DES STAGIAIRES

Pour chaque session une liste des stagiaires est remise sur place à chaque participant.

VALIDATION

Attestation de présence délivrée à chaque stagiaire à l'issue de la session sur vérification de la feuille d'émargement signée par les participants et le formateur.

SUIVI ET EVALUATION

Questions écrites, fiche de rapport sur le déroulement de la formation par le formateur transmise à l'organisme de formation.

QUALITÉ DE LA FORMATION

Une feuille d'évaluation est distribuée en fin de stage pour appréciation. Ces questionnaires nous permettent de mesurer le niveau de satisfaction des stagiaires sur le déroulement et le contenu de la formation (accueil, supports de cours, qualité des salles, qualité pédagogique du formateur...). Pendant toute la durée de la formation, chaque stagiaire peut s'adresser au formateur pour lui faire part de ses remarques. Le règlement intérieur est disponible sur le site.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

L. 6313-1 du Code du travail : adaptation et développement des compétences, promotion, prévention, entretien ou perfectionnement des connaissances.

NOS INTERVENANTS

Tous nos formateurs sont des professionnels de l'autisme. Ils allient expertise théorique et technique et qualités pédagogiques.

Certaines sessions sont retenues par le FIF PL dans le cadre de ses axes prioritaires (Résultats fin de l'année en cours pour l'année suivante).

Vous pouvez consulter le guide «Comment utiliser son DIF» sur notre site www.autisme-formation.net



Nous insistons sur la nécessité du respect des niveaux requis qui permettent de profiter pleinement des formations dispensées.

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

LA PREVALENCE DES TROUBLES DU SPECTRE. Pour l'ensemble du spectre de l'autisme, plusieurs études récentes, indépendantes les unes des autres, font état d'environ 60 cas sur 10.000, **soit 1 personne sur 166**, ce chiffre fait consensus (4 garçons pour 1 fille).

LES CARACTERISTIQUES de l'autisme peuvent être classées en trois catégories (deux catégories dans le DSM 5) : **les relations sociales, la communication et l'imagination.** Ces caractéristiques peuvent apparaître sous différentes combinaisons et avec une intensité variable. Par conséquent, les personnes avec autisme sont très différentes les unes des autres. Les troubles du spectre de l'autisme sont des troubles du développement. Néanmoins, les sujets avec autisme se développent. Ils peuvent apprendre quantité de choses, en fonction de leur potentiel propre. Les caractéristiques de ces troubles peuvent changer au cours du développement de la personne, aussi bien en nature qu'en intensité, même à l'âge adulte.



LES RELATIONS SOCIALES - Deux personnes porteuses d'autisme ne sont jamais semblables. Certaines sont indifférentes aux personnes qui les entourent et sont donc souvent isolées. D'autres prennent peu d'initiative pour établir un contact, mais se laissent néanmoins approcher. D'autres encore sont, au contraire, très actives socialement, mais leur relation avec autrui est qualifiée d'étrange. Ces difficultés se manifestent dès le plus jeune âge. Ces enfants ont des difficultés à établir des relations avec les autres. Un manque de réciprocité dans la relation sociale semble être l'élément clé du problème. Ces enfants «utiliseront» plutôt les adultes en prenant par exemple leur poignet et en guidant leur main vers l'objet qu'ils souhaitent avoir. C'est la raison pour laquelle les parents ont souvent l'impression qu'ils sont des «outils» au service de leur enfant.

LA COMMUNICATION - Le problème majeur des personnes avec autisme n'est pas l'absence de parole, de langage verbal, mais un développement difficile de la communication. Elles peuvent posséder les mots, mais les utilisent souvent sans en comprendre la signification exacte. Ce qui est, par exemple, le cas dans l'écholalie où l'enfant répète mot à mot ce qu'il a entendu sans connaître le sens.

LE JEU - Les enfants avec autisme ne jouent pas comme les autres enfants. On ne peut toutefois pas parler de comportement typique de jeu propre à l'autisme. Certains d'entre eux n'ont aucune fantaisie ou imagination et d'autres, par contre, jouent un rôle (un prince, par exemple) dont ils ont du mal à se défaire. De nombreuses variations prennent place entre ces deux extrêmes. C'est précisément dans le comportement de jeu que l'on peut observer le spectre complet des problèmes autistiques. Les personnes avec autisme ont une capacité d'imagination différente et elles ont des difficultés à donner du sens. Pour pouvoir jouer normalement avec d'autres enfants,

il faut être apte à communiquer et à comprendre la majeure partie des règles abstraites du comportement social. L'imagination aide à jouer en imitant la réalité. Jouer avec d'autres enfants est bien plus difficile que jouer seul.

FORMATION AUTISME et TROUBLES ENVAHISSANTS DU DEVELOPPEMENT

«Le besoin d'adapter les pratiques aux connaissances est d'autant plus nécessaire que des théories anciennes sur l'autisme ont durablement marqué plusieurs générations de professionnels et parmi eux des professionnels en exercice, alors que l'approche de ces troubles ne cesse d'évoluer du fait d'avancées scientifiques» PLAN AUTISME 2008-2010 Mesure 7 «Développer la formation tout au long de la vie professionnelle».

Mesure 1 du plan Autisme : **«Elaborer un corpus de connaissances commun sur l'autisme. Plus précisément, ce travail a permis d'identifier les messages-clés permettant de diffuser les connaissances relatives :**

- > à la définition de l'autisme et des autres TED et leurs différentes formes cliniques
- > aux données épidémiologiques et facteurs associés à l'autisme et autres TED
- > aux spécificités du fonctionnement de la personne avec TED
- > aux outils d'évaluation du fonctionnement à disposition des professionnels (outils de repérage, de diagnostic, de suivi de l'évolution)
- > aux interventions proposées (description, objectifs, critères de jugement de l'efficacité)»

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_935617/autisme-et-autres-troubles-envahissants-du-developpement.

> à noter

Une formation spécialisée en autisme a pour objectif l'acquisition d'une sorte de lecture interne de la personne avec autisme impliquant des stratégies spécifiques d'enseignement qui permettent de développer les compétences qu'un enfant sans autisme acquiert «naturellement». Ces connaissances représentent un élément majeur dans le fonctionnement d'établissements recevant ou destinés à recevoir des sujets avec autisme.

E. D. I. FORMATION, Association Loi 1901, Déclarée le 11 août 1988, sous le numéro de déclaration d'activité 93 06 01254 06, (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) est représentée par son Directeur, Madame D. ARTUSO. Les actions de formation entrent dans l'une des catégories prévues à l'article L. 6313-1 du Code du travail : adaptation et développement des compétences, promotion, prévention, entretien ou perfectionnement des connaissances. Les formations des Agents Hospitaliers représentent trois catégories, les actions d'adaptation immédiate au poste de travail, les actions d'adaptation à l'évolution prévisible des emplois, les actions liées au développement des connaissances ou compétences ou liées à l'acquisition de nouvelles connaissances ou compétences.

UNE FORMATION SPECIFIQUE : Les nouvelles données sur l'autisme permettent de comprendre pourquoi les prises en charge traditionnelles ne peuvent développer efficacement les capacités des sujets avec autisme qui dans la majorité présentent un handicap mental associé : les stratégies d'accompagnement, pour être efficaces, doivent prendre en compte le fonctionnement spécifique de ces personnes et s'appuyer sur deux principes : le premier **«ce n'est pas que l'enfant/l'adulte ne veut pas, c'est qu'il ne peut pas»** et le second **«un sujet avec autisme ne peut faire que ce qui lui est enseigné de manière active et explicite»**.

L'objectif du formateur consiste à fournir des connaissances et des repères professionnels fiables, qui vont donner aux stagiaires les moyens de construire un ensemble cohérent des compétences opérationnelles. Il s'agit de transférer avec efficacité un savoir et savoir-faire aux professionnels pour actualiser leurs connaissances et étendre leurs compétences. Les stagiaires sont formés à aborder tous les problèmes causés par l'autisme pour pouvoir enseigner l'ensemble des compétences nécessaires à une meilleure adaptation, dans un climat positif. EDI FORMATION recommande 200 heures de formation à réaliser pour une véritable spécialisation en autisme. Il ne s'agit pas d'une obligation : cette indication donne aux établissements une prévisibilité de planification des actions de formation.

Le public concerné : Toutes personnes concernées par l'autisme, Bénévoles, Etudiants, Enseignants, AMP, Educateurs Spécialisés, Moniteurs Educateurs, Infirmiers, Aides Soignants, Médecins, Psychologues, Psychomotriciens, Orthophonistes, Chefs de Service, Directeurs,...etc

INTRA ETABLISSEMENT (Tous les stages présentés dans le catalogue peuvent être organisés intra établissements et d'autres thèmes peuvent être développés)

> LES FORMATIONS

Réactualiser les connaissances



Former aux connaissances actuelles sur l'autisme, aborder les classifications internationales, développer les stratégies éducatives au regard du style cognitif particulier des personnes autistes et aborder tant sur le plan théorique que pratique, les thèmes de l'évaluation, l'élaboration des projets éducatifs individualisés, les problèmes de comportement.

- Comprendre les troubles autistiques : les aspects théoriques et cliniques de l'autisme
- Analyser les problématiques de l'interaction sociale de la communication des apprentissages cognitifs
- Développer une prise en charge spécifique et adaptée pour permettre aux sujets atteints d'autisme d'aborder l'entourage sans difficulté et gagner en qualité de vie

Budget prévisionnel Année 1 - 1 024 € par jour (7 heures) - Hors frais de déplacement, hébergement et repas du formateur.

Nombre d'heures recommandées - 140 heures

Coût intra établissement 2012 - Total 25 943.00 € (soit pour 20 participants - 9.26 € heure/stagiaire)

Frais de déplacement, hébergement et repas du formateur compris. Nous consulter pour les programmes détaillés

Approfondir et consolider les acquis

Former aux évaluations pour permettre la réalisation de projets éducatifs individualisés en s'appuyant sur le niveau, les intérêts, les points forts du sujet. Former à l'adaptation de l'environnement au handicap, développer les situations de généralisation par la collaboration parents/professionnels. Développer une éducation fonctionnelle au service de l'autonomie (indépendance maximale) définir les besoins présents et futurs du sujet en s'appuyant sur une éducation fonctionnelle. Développer des systèmes de communication adaptés à chaque sujet atteint d'autisme.



- Maîtriser les évaluations informelles pour la concrétisation des objectifs pédagogiques du PEI des sujets
- Savoir adapter les projets en fonction de l'évolution du sujet, dans les domaines de la vie quotidienne
- Savoir gérer et diminuer les problèmes de comportement
- Savoir développer une approche généraliste et positive
- Savoir travailler en équipe

Budget prévisionnel Année 2 - 1 024 €/jour (7 heures) Hors frais de déplacement, hébergement et repas du formateur.

Nombre d'heures recommandées - 112 h

Coût intra établissement 2013 - Total 32 340.00 € (soit pour 20 participants - 14.43 € heure/stagiaire)

Frais de déplacement, hébergement et repas du formateur compris. Nous consulter pour les programmes détaillés

> à noter

Téléchargez le guide complet des formations intra établissement sur notre site www.autisme-formation.net

Code stage F4

LES PERSONNES ATTEINTES D'AUTISME DE HAUT NIVEAU ET LE SYNDROME D'ASPERGER



Ces journées s'adressent à tous professionnels du secteur Sanitaire (HJ, CH, CMP, CAMSP) et Médico-Social (ITEP, IME, CAT) qui interviennent auprès de cette population. Comme l'autisme, ce syndrome appartient aux troubles envahissants du développement, souvent confondus et/ou anciennement connus sous les termes de psychose infantile, dysharmonie évolutive ou trouble de la personnalité.

Par leurs témoignages les sujets avec autisme de Haut Niveau ou Syndrome d'Asperger (c'est-à-dire sans handicap mental) peuvent expliquer ce qu'ils ressentent, décrire leurs difficultés, et ainsi nous donner un éclairage indispensable sur l'essence même de l'autisme. Ce qui les distingue : leur aptitude à communiquer verbalement. Leur langage est souvent recherché et leur vocabulaire étendu ce qui ne les empêchent pas, quand ils ne sont pas compris ou ne comprennent pas une situation, de développer de graves troubles du comportement.

Jour 1 - 7 heures

Autisme

Évolution du concept d'autisme depuis Kanner

Aspects biologiques de l'autisme et Définition, Classifications Internationales : CIM 10 et DSM IV - DSM V

Caractéristiques de l'autisme, communication, sociales, imagination, comportements

La recherche / aspects biologiques / maladies associées / aspects génétiques / aspects psychologiques, cognitifs/ aspects affectifs

Échelles de Diagnostic

Réflexion sur les cas cliniques de Kanner et de Asperger - différences / similitudes

Enfants, adolescents et adultes autistes sans déficience intellectuelle

Echelle de T. ATTWOOD

Jour 2 - 7 heures

Diagnostic différentiel

Troubles spécifiques du développement, en particulier dysphasies ou troubles psychiatriques (carences affectives, etc...) psychoses infantiles, dysharmonies évolutives, troubles de la personnalité

Les différents aspects de la prise en charge

Évaluation du langage - Évaluation neuropsychologique - Évaluation des difficultés spécifiques d'apprentissages

Évaluation des compétences sociales ou théorie de l'esprit

- Relation avec les pairs, avec les adultes

Adaptation des réponses sociales aux situations (jeux de rôle, etc...) Autonomie sociale : argent, déplacements, loisirs

etc.. Intégration et suivi scolaire

L'âge adulte : intégration et travail.

PARIS : 22 et 23 octobre 2012

Code stage F 4 | Durée : 14 h | Tout public pas de pré-requis

Animateur : Charles DURHAM, Psychologue.

Profession libérale 90 € | Pris en charge par l'employeur 190 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire aura réactualisé ses connaissances sur l'autisme sans déficience intellectuelle associée et pourra proposer des stratégies d'accompagnement plus adaptées à cette population.

LA SEXUALITE DES SUJETS AVEC AUTISME SANS DEFICIENCE INTELLECTUELLE



(autisme de Haut Niveau /Syndrome d'Asperger)

Le noyau dur des difficultés dans l'autisme réside dans le développement déviant de ce que nous pourrions appeler le cerveau social. Or, qu'est-il de plus subtil, implicite, délicat et régité par ce cerveau social que le développement de la vie affective et sexuelle d'une personne.

Comment approcher l'autre lorsque vous possédez mal les outils indispensables à la communication ? Comment partager des émotions dès lors que vous ne les identifiez pas ou mal tant chez vous que chez l'autre ? Comment imaginer un partage de sentiments dès lors que ces notions vous sont totalement hermétiques ? Est-il possible de vous intéresser à d'autres intérêts que les vôtres ? Plus simplement, comment apprendre et appliquer les règles sociales de bonne conduite affective et sexuelle lorsque les notions de vie privée ou d'intimité vous sont étrangères.

L'autisme va donc profondément bouleverser les apprentissages que réalisent les enfants ordinaires dans le domaine de la vie affective et sexuelle et ce d'autant plus qu'il s'agit souvent d'apprentissages implicites. C'est pourquoi, même avec un excellent niveau de fonctionnement, la personne avec autisme sera majoritairement privée d'une vie affective et sexuelle épanouie.

Jour 1 – 7 heures

Autisme : rappels aspects généraux
Sexualité, vie affective : définitions
Point de vue éthique
La sexualité et le développement de l'enfant «ordinaire»
Quel impact de l'autisme sur de la vie affective et la sexualité

Jour 2 – 7 heures

Outils d'éducation à la vie affective et sexuelle
Cadre juridique
Assistance sexuelle directe : possible ?
Discussion

Programme

PARIS : 24 et 25 octobre 2012 Code stage F 17 | Durée : 14 h

Tout public - Stage théorique de base recommandé (F 4 ou F 1 ou F 2 ou F 24)

Animateur : Danièle DAVE, Consultante Autisme DU AUTISME (Toulouse le MIRAIL)

Profession libérale 90 € | Pris en charge par l'employeur 190 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

Dates

STAGE F 4 + STAGE F 17 soit 28 heures de formation

PARIS : 22 au 25 octobre 2012 | Code stage F 4 + F 17 | Durée : 28 h

**Animateur : Animateurs Charles DURHAM, Psychologue
Danièle DAVE, Consultante Autisme DU AUTISME (Toulouse le MIRAIL)**

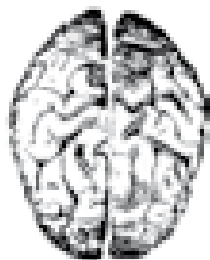
Profession libérale 150 € (au lieu de 180 €) | Pris en charge par l'employeur 290 € (au lieu de 380 €)
Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

Pack

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire pourra aborder ce thème sans crainte et de façon pragmatique pour intervenir auprès des familles, des intervenants et des personnes atteintes d'autisme le plus sereinement possible à quelque âge et étape de la vie, il possédera les outils pour proposer une aide adéquate pour accompagner au mieux les personnes autistes dans ce domaine particulier.

Code stage F3

AUTISME COMPRENDRE NOS DIFFERENCES :
NOTRE CERVEAU / LEUR CERVEAU

Aborder le développement spécifique des personnes atteintes d'autisme et le comparer au développement normal, permet de mieux comprendre les sujets atteints de ce trouble et d'intégrer la nécessité de développer des stratégies éducatives spécifiquement adaptées à l'autisme.

Le développement normal sert de référence dans le cadre de l'élaboration des projets éducatifs individualisés : il guide le choix des acquisitions à privilégier. En revanche la manière d'enseigner doit tenir compte du fonctionnement cérébral particulier, clairement montré par les études sur le cerveau (TEP tomographie par émission de positons, SPECT et IRM) et du handicap mental associé.

NOTRE CERVEAU – LEUR CERVEAU :

- * dans l'autisme : développement & fonctionnement spécifique > comparaison
- * avancées de la recherche (neurobiologie, génétique)

Jour 1 - 7 heures**DEVELOPPEMENT NORMAL – DEVELOPPEMENT PATHOLOGIQUE**

Régulation physiologique
Développement psychomoteur / coordination
Traitement de l'information sensorielle
Habilités cognitives
Exploration de l'environnement
Neurones miroirs
Imitation
Jeu symbolique
Catégorisations mentales
Fonctions exécutives
Fonctions mnésiques
Développement socio-émotionnel et interactif
Relations sociales précoces

Attention conjointe
Expressions émotionnelles
Théorie de l'Esprit

Jour 2 - 7 heures**DEVELOPPEMENT NORMAL – DEVELOPPEMENT PATHOLOGIQUE (suite)**

Acquisition du langage
Communication sociale
Communication linguistique
Conventions conversationnelles

RECHERCHE ACTUELLE DANS L'AUTISME

(neurobiologie, génétique)
Bases du développement cérébral
Autisme & imagerie cérébrale
Anomalies structurales
Anomalies fonctionnelles
Neurobiologie & cognition
Dialectique inter hémisphérique
Données récentes de la recherche génétique
Conclusion : plasticité cérébrale

PARIS : 21 et 22 juin 2012

Code stage F 3 | Durée : 14 h | Tout public pas de pré-requis

Animateur : Evelyne ARTI, Neuropsychologue.

Profession libérale 200 € | Pris en charge par l'employeur 280 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé le thème des particularités du développement cérébral des sujets atteints d'autisme et de troubles du développement et leurs conséquences sur l'enseignement c'est-à-dire sur les possibilités d'adaptation de la prise en charge à la lumière de ces informations

LES SUJETS ADULTES ATTEINTS D'AUTISME : LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES



Les équipes des établissements accueillant des adultes avec autisme, sont plus restreintes qu'en IME (ou autres établissements pour enfants) ; pourtant il leur faut enseigner/stimuler les apprentissages de base comme se laver seul, s'occuper seul, communiquer sur ses besoins, se situer dans le temps etc.. car les jeunes adultes accueillis, n'ont pas reçu, pour la plupart, une éducation adaptée ayant développé les compétences nécessaires à cette vie en Foyer ou MAS.

S'appuyer sur les connaissances des parents, qui sont souvent les meilleurs «décodeurs» de leur enfant, facilite cet accompagnement. Grâce à ces informations les professionnels sont plus à même d'adapter leurs interventions réduisant ainsi les problèmes de comportement. Inversement les professionnels par une bonne connaissance générale de l'autisme et des stratégies de prises en charge peuvent apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les familles.

Jour 1 – 7 heures

Autisme

L'autisme aujourd'hui - Caractéristiques de l'autisme : communication, socialisation, imagination, comportements

Notions de partenariat

Définitions. Quels objectifs atteindre ? Quelles formes de partenariat existe-t-il et peut-on utiliser ?

Triade relationnelle (famille, professionnels et personnes atteintes d'un autisme)

La personne atteinte d'un autisme

Des besoins spécifiques qui expliquent le recours à un partenariat

La Famille (parents, fratrie, famille élargie)

Une prise en charge éducative spécifique à l'autisme : un soutien émotionnel et technique pour la famille - réduction de l'anxiété - Mieux comprendre le handicap - un savoir-faire pour légitimer le rôle d'éducateur du parent - l'intégration familiale - l'empathie

Jour 2 – 7 heures

Les professionnels

Viser la généralisation des acquis - favoriser une diversification des expériences sociales - la continuité de la prise en charge dans le milieu familial - soutenir émotionnellement la famille - la réalité concernant l'individu concerné (profil socio-cognitif, clinique) - les moyens de l'établissement (matériel et humain)

Aspects techniques du partenariat

Accord/désaccord entre les différents partenaires : comment le gérer tout en ne s'écartant pas du principe de partenariat ? Ecouter, différer la réponse, élaborer la réponse, viser l'opérationnalisation de la réponse (jeux de rôles)

- le vocabulaire employé lors d'un échange avec la famille - les moyens pour le professionnel : répondre aux partenaires parents lors d'une demande, d'une exigence ou encore d'un questionnement ? Ethique et/ou morale ?

- la réflexion avant l'action

Programme

PARIS : 11 et 12 juin 2012

Code stage F 8 bis | Durée : 14 h | Tout public pas de pré-requis

Animateur : Patrick ELOUARD, Psychologue, Sexologue.

Profession libérale 200 € | Pris en charge par l'employeur 280 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

Dates

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire comprendra quel est l'impact du handicap sur la famille et que l'empathie est un outil de communication : c'est-à-dire comment définir et reconnaître les limites des champs de compétences de chacun, comment développer les différentes formes de rencontres avec les parents afin de faciliter des échanges fructueux autour du sujet avec autisme.

Code stage F11

LA SEXUALITE DES SUJETS ATTEINTS
D'AUTISME ET DE DEFICIENCE INTELLECTUELLE

COMPRENDRE ET AGIR

Tenter de comprendre comment pense une personne atteinte d'autisme nous conduit à comprendre que le mode de pensée d'un individu «neurotypique» diffère de celui d'une personne avec autisme.

Cette prise de conscience aide à mieux appréhender le développement atypique de l'autisme dans les différents domaines du développement dont celui de la sexualité.

La formation a pour objectif de mieux définir le concept de la sexualité humaine (modèle intégratif : bio-psycho-social) pour saisir certains aspects de la sexualité de la personne porteuse d'un TED, lesquels à bien des égards sont similaires à ceux de la population générale mais différent tant au niveau de l'apprentissage des compétences socio-sexuelles, qu'au niveau des schémas de pensée sur lesquels s'étaient les conduites sexuelles.

La formation optimise le choix des stratégies éducatives dans la perspective d'une action éducative dans le domaine précis de la sexualité tout en n'oubliant pas de préciser la nécessaire considération du cadre légal français qui déterminera le choix même des interventions.

Jour 1 - 7 heures

Quelques rappels concernant l'autisme et ses spécificités cognitives
Définitions de la sexualité
Cadre légal
Développement de la sexualité
La puberté, apparition de la libido

Jour 2 - 7 heures

Sexualité et autisme avec déficience intellectuelle
La masturbation
Les menstruations
Comprendre les causes des conduites sexuelles inadaptées
Intervention
Les abus sexuels
Conclusion/discussion

PARIS : 29 et 30 mars 2012 | ROUEN : 24 et 25 mai 2012

Code stage F 11 | Durée : 14 h | Stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) recommandé

Animateur : Patrick ELOUARD, Psychologue, Sexologue.

Profession libérale 250 € | Pris en charge par l'employeur 300 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de choisir des stratégies éducatives dans la perspective d'une action éducative dans le domaine de la sexualité tout en respectant le cadre légal français qui déterminera le choix même des interventions.

AUTISME : LES STRATEGIES ET LES MOYENS POUR UNE COMMUNICATION VISUALISEE



Les sujets atteints d'autisme montrent des difficultés à établir une communication selon nos modalités : même lorsqu'ils présentent des formes de communication comme le contact oculaire, les contacts physiques, les vocalisations, les gestes, le langage verbal, ils ne comprennent pas, dans la plupart des cas, quel impact cela peut avoir sur leur environnement. Le niveau de handicap mental associé freine également l'accès à la communication.

Il est donc important, d'une part d'adapter le niveau de notre mode de communication pour permettre aux sujets avec autisme de comprendre le monde qui les entoure et d'autre part de développer un enseignement actif de l'utilisation d'un système de communication concret, visualisée. Il s'agit d'apprendre à l'enfant, dès le plus jeune âge «le processus de communication». Développer les capacités de communication des sujets (quelque soit le niveau utilisé en lien avec le niveau du sujet) permet de réduire les problèmes de comportement.

Jour 1 – 7 heures

Autisme

Les spécificités cognitives
 Troubles de la compréhension sociale
 Troubles de la communication
 Imagination, résistance aux changements, problèmes de généralisation
 Une prise en charge particulière pour des sujets ayant des besoins particuliers
 Les stratégies éducatives spécifiques de base

Jour 2* – 7 heures

Repérer et évaluer les caractéristiques du trouble d'intégration du langage de l'enfant atteint d'autisme

Les fonctions de la communication
 Quel «langage» pour celui qui enseigne à l'enfant ?
 Quel «langage» pour l'enfant ?

Les différents systèmes communication

Problèmes rencontrés et solutions

La mise en place d'un système de communication alternatif

Etudes de cas, exercices
 Objets / Images / Photos / Pictogrammes

Jour 3* – 7 heures

Les activités éducatives pour soutenir l'apprentissage de la communication en fonction du système utilisé
 Applications dans la vie quotidienne
 Entraîner le sujet à utiliser le système de façon autonome
 Mise en situation avec les stagiaires
 Le langage proprement dit
 Construction de la phrase
 Apprentissage des notions complémentaires

Programme

PARIS : 12, 13 et 14 mars 2012

PARIS : 4, 5 et 6 juin 2012

CAEN : 1er, 2 et 3 octobre 2012

PARIS : 19, 20 et 21 novembre 2012

Code stage F 12 | Durée : 21 h
 Tout public pas de pré-requis

Animateur : Chantal BROUSSE, Orthophoniste.

Profession libérale 310 €
 Pris en charge par l'employeur 390 €

PARIS : 13 et 14 mars 2012

PARIS : 5 et 6 juin 2012

CAEN : 2 et 3 octobre 2012

PARIS : 20 et 21 novembre 2012

Code stage F 12 bis | Durée : 14 h
 Stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

Animateur : Chantal BROUSSE, Orthophoniste.

Profession libérale 150 €
 Pris en charge par l'employeur 250 €

Dates

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
 Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire sera familiarisé avec les stratégies pour développer les capacités cognitives dans le domaine de la communication et les moyens à mettre en place une communication visualisée, il connaîtra les différents moyens de communication alternatifs qui peuvent être utilisés et pourra débiter l'enseignement d'un système de communication.



Code stage F16

AUTISME : PERSONNEL NON EDUCATIF / PARTICIPATION A L'ACCOMPAGNEMENT

Il est souvent difficile pour les professionnels, services d'entretien, généraux, administratifs, accompagnants, dont le poste et les missions ne conduisent pas à agir directement ou régulièrement auprès des personnes porteuses d'un autisme, de participer à la cohérence du travail développée par une équipe éducative.

Nombreux sont les risques de conflits d'équipe du fait des incompréhensions des personnels non éducatif (secrétariat, services généraux...) liés à une sensibilisation insuffisante au handicap de l'autisme.

Jour 1 - 7 heures

MIEUX COMPRENDRE L'AUTISME

- description de l'autisme
- une pensée et des comportements extraordinairement différents

COMMENT LIRE, COMMENT COMPRENDRE LES STRATEGIES EDUCATIVES PRECONISEES PAR L'EQUIPE EDUCATIVE

- harmonisation entre la mission première du personnel non éducatif et les stratégies éducatives développées

Jour 2 - 7 heures

SENSIBILISATION AUX PRINCIPALES METHODOLOGIES EDUCATIVES SPECIFIQUES A L'AUTISME

- éducation structurée et visualisée
- communication expressive
- programme de modification du comportement

MIEUX COMPRENDRE LES TROUBLES DU COMPORTEMENT

- lorsque la pratique du personnel non éducatif l'expose à ce type de manifestation
- quelques astuces pour se préserver et faire face à certaines conduites inadéquates

OUTILS

- données théoriques, échanges, vidéo-projection

PARIS : 13 et 14 juin 2012 Code stage F 16 | Durée : 14 h | Tout public pas de pré-requis

Public concerné : services généraux, administratifs, d'entretien, chauffeurs et accompagnants, cuisines

Animateur : Patrick ELOUARD, Psychologue, Sexologue.

Pris en charge par l'employeur 300 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire sera sensibilisé au fonctionnement de la personne avec autisme et pourra, pour optimiser la qualité du travail inter-professionnels centré autour de la personne avec autisme, y participer dans le cadre de ses fonctions c'est-à-dire en tant que personnel non éducatif

AUTISME : PREVENIR LA MALTRAITANCE PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE



Avec le principe de la citoyenneté développée par les lois sur le handicap (2002, 2005), les Institutions qui accompagnent des personnes atteintes de handicaps s'efforcent de développer une démarche pro-active qui est celle de la réflexion, l'évaluation de la qualité de vie offerte à ses usagers.

Dans quelle mesure un référentiel établi par un ensemble de partenaires «neurotypiques» (fonctionnement cérébral sans particularité) peut se révéler pertinent lorsque des personnes avec autisme sont concernées.

La notion de bienveillance, bienveillance, est un principe généreux et nécessaire : mais comment peut il être adapté si le référentiel des pratiques ne tient pas compte de la singularité de la pensée autistique ?

Jour 1 - 7 heures

CHAMP du HANDICAP MENTAL

Facteurs de violence : risque inhérents au personnel et à l'organisation structurelle des institutions

DEFINIR ce qui peut être une situation de violence et d'agressivité

Violence ACTIVE : maltraitance

Maltraitance : mauvais traitements

Violence PASSIVE : négligence, abandon,

omission

AGRESSIVITE

Catégories des préjudices et des souffrances

Mauvaises pratiques

Harcèlement

Abus de pouvoir

Jour 2 - 7 heures

CHAMP du SPECTRE AUTISTIQUE

Quel milieu d'accueil ?

Quel accompagnement ?

Processus dynamique de la motivation

Neurochimie de la motivation

LE RECOURS A LA LOI ET LA PREVENTION POUR TENDRE VERS UNE PLUS GRANDE BIENTRAITANCE

LES LOIS - L'autisme en tant que handicap mental (Chossy, 1996) - Lois 2002 et 2005 - L'obligation de signalement

LA PREVENTION

La prévention sur le plan institutionnel

Recommandations pour de bonnes pratiques préventives

Programme

PARIS : 11 et 12 octobre 2012

Code stage F 18 | Durée : 14 h | Tout public pas de pré-requis

Animateur : Patrick ELOUARD, Psychologue, Sexologue.

Profession libérale 180 € | Pris en charge par l'employeur 250 €

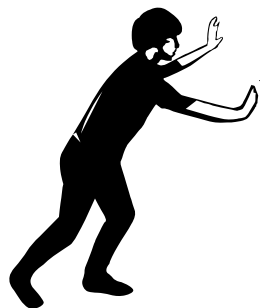
Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

Dates

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de repérer les phénomènes de maltraitance et de violence active ou par défaut, dont peuvent faire l'objet les usagers et aura ainsi les moyens pour les éviter.

Code stage F23

AUTISME : COMPRENDRE, PREVENIR ET GERER
LES TROUBLES DU COMPORTEMENT

«Aujourd'hui, on ne peut plus intervenir efficacement auprès des personnes ayant des comportements problématiques si nous ne nous sommes pas demandés si le comportement qui pose problème survient suite à une condition ou à un événement ou s'il est suivi d'une conséquence désirée par la personne... Un professionnel qui tente d'intervenir dans une situation de comportement problématique sans comprendre ni le contexte... ni pourquoi ... est l'équivalent d'un médecin qui prétendrait traiter ses patients sans prendre le temps de diagnostiquer la maladie sous jacente aux symptômes».

«Evaluation fonctionnelle et développement de programmes d'assistance pour les comportements problématiques»

R. O'Neill, R. Horner, W.Albin, R. Sprague, K. Storey S. Newton - Traduit par P. Compagnon ed De Boeck AFD www.autismemediffusion.com

Les troubles du comportement ont souvent été perçus sous le seul angle du déficit alors qu'il s'agit souvent d'une forme inadaptée de communication que l'environnement social ne comprend pas et subit. Soucieux du bien être de la personne avec autisme, l'entourage réagit avec l'intention de faire disparaître la conduite problématique sans savoir que le trouble peut être encouragé à se reproduire du fait même de cette intervention.

Jour 1 – 7 heures**AUTISME****Rappels quant à la définition de l'autisme et des autres TED**

Distinction entre les comportements correspondant au tableau clinique de l'autisme et ceux nommés troubles du comportement

rappels des spécificités cognitives de l'autisme

rappels des pathologies associées à l'autisme (effet aggravant pour le tableau clinique)

Jour 2 – 7 heures**MIEUX COMPRENDRE, MIEUX PREVENIR LES TROUBLES**

Savoir observer (exercice pratique)

l'utilisation de l'analyse fonctionnelle du comportement (exercices pratiques)

recherche de la motivation d'une conduite inadaptée

Jour 3 – 7 heures**LA GESTION DES TROUBLES**

Versus la personne avec autisme
la motivation

l'analyse appliquée du comportement (ABA)

les procédés d'extinction et d'isolement

le TEACCH program (l'éducation structurée)

les scénarios sociaux

versus l'intervention parent ou professionnel

l'autoprotection

PARIS : 26, 27 et 28 mars 2012

ROUEN : 21, 22 et 23 mai 2012

PARIS : 8, 9 et 10 octobre 2012

Code stage F 23 | Durée : 21 h

Tout public pas de pré-requis

Animateur : Patrick ELOUARD, Psychologue, Sexologue.

Profession libérale 330 €

Pris en charge par l'employeur 420 €

PARIS : 27 et 28 mars 2012

ROUEN : 22 et 23 mai 2012

PARIS : 9 et 10 octobre 2012

Code stage F 23 bis | Durée : 14 h

Stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

Animateur : Patrick ELOUARD, Psychologue, Sexologue.

Profession libérale 240 €

Pris en charge par l'employeur 300 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.

Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure d'analyser les troubles du comportement c'est-à-dire apporter des propositions pour gérer la crise dont l'impact est souvent négatif sur l'environnement mais également sur la personne ayant un autisme. Il pourra mettre en place une méthodologie cognitivo-comportementale pour apporter une meilleure qualité de vie à la personne ayant un autisme et pour son entourage familial et social.



L'autisme est un trouble du développement neuropsychologique qui implique de reconsidérer les modes de prise en charge et d'intervention par de nouvelles méthodologies, TEACCH, ABA.

La compréhension de ce trouble du développement si particulier, permet d'adapter les interventions pour les rendre efficaces. Cette «lecture interne de l'autisme» donne aux intervenants les moyens d'accroître véritablement les capacités de ces enfants, adolescents et adultes.

TEACCH, ABA – la complémentarité des approches. L'apprentissage visualisé est un des piliers de l'éducation spécialisée en autisme (TEACCH) et la manière d'enseigner repose sur les connaissances des théories de l'apprentissage (ABA). Associer ces deux principes permet d'adapter l'enseignement aux sujets avec autisme.

Jour 1 – 7 heures

Autisme : Introduction théorique

Caractéristiques / Description clinique de l'autisme
Comprendre l'autisme : les connaissances actuelles sur le développement du cerveau et le fonctionnement cognitif chez la personne avec autisme

Jour 2 – 7 heures

De la compréhension théorique aux interventions éducatives

Spécificités cognitives / Particularités sensorielles
Les stratégies éducatives - un enseignement pour apprendre à apprendre
Comment enseigner les apprentissages de base / déterminer les objectifs dans les domaines de : socialisation – autonomie - activités (comportement et indépendance) – loisirs
La généralisation

Jour 3 – 7 heures

La Communication

Les stratégies d'enseignement de la communication
Observation de la communication - Utilisation des moyens de communication alternatifs – Objets – Images - Photos, etc..
L'analyse d'activités (ou Evaluations Informelles) pour

faciliter l'enseignement

Décomposition – Observation - Évaluation et analyse des résultats

L'Organisation de l'environnement pour augmenter la compréhension du sujet

Prévisibilité spatio-temporelle - Aides visuelles

Jour 4 – 7 heures

Les apprentissages à la table

Les systèmes de «motivateurs»
Le travail autonome
Présentation succincte des outils d'évaluations formelles PEP 3 - AAPEP - Vineland

Jour 5 – 7 heures

LE P.E.I. Projet Educatif Individualisé

Rappel des principes de base - Le choix des objectifs prioritaires - La formulation d'objectifs
Les spécificités de la prise en charge des adultes (ou les besoins éducatifs dans l'enfance)
Les règles de base pour comprendre et gérer les problèmes de comportement
Définition - Analyse - Intervention
Le comportement éducatif face à l'autisme
L'approche positive
La cohérence d'équipe

PARIS : 6 au 10 février 2012 ■
PARIS : 27 février au 2 mars 2012 ■
PARIS : 19 au 23 mars 2012 ■
PARIS : 23 au 27 avril 2012 ■
POITIERS : 4 au 8 juin 2012 ■
PARIS : 18 au 22 juin 2012 ■
PARIS : 15 au 19 octobre 2012 ■
PARIS : 12 au 16 novembre 2012 ■
PARIS : 10 au 14 décembre 2012 ■

Code stage F 1 | Stage de base (35 h)
Tout public pas de pré-requis

Animateur :

■ **Charles DURHAM, Psychologue**
■ **Martine FOUBERT, Psychologue**
■ **Patrick ELOUARD, Psychologue, Sexologue**
Enseignant EN 320 €
Profession libérale 600 €
Pris en charge par l'employeur 710 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire aura actualisé ses connaissances sur le style cognitif particulier des sujets atteints d'autisme et sera en mesure de mettre en place des stratégies éducatives spécifiques comme rendre l'environnement plus compréhensible et plus prévisible, enseigner des compétences de façon active dans tous les domaines de la vie quotidienne, communication, relations, loisirs et soutenir le sujet par une approche positive

Code stage F2

STAGE THEORIQUE AUTISME ET STRATEGIES EDUCATIVES - Les adultes



Comme tous les enfants, les sujets atteints d'autisme (psychoses, dysharmonies évolutives, psychoses déficitaires, etc) grandissent et deviennent des adultes atteints d'autisme. Les connaissances acquises dans le domaine des troubles du développement, notamment au niveau du fonctionnement cognitif spécifique, ont des conséquences sur les stratégies d'apprentissage. Grâce à ces stratégies, les adultes atteints de ce trouble peuvent développer leur communication, leurs capacités d'autonomie, leurs intérêts.

La compréhension de ce trouble si particulier et l'utilisation de stratégies de prise en charge spécifiquement adaptées, donnent aux professionnels les moyens d'optimiser leurs interventions et accroître les capacités de ces personnes même à l'âge adulte. En développant leurs compétences, les sujets comprennent mieux leur environnement et ont moins de problèmes de comportement.

TEACCH, ABA, PECS - la complémentarité des approches. L'apprentissage visualisé est un des piliers de l'éducation spécialisée en autisme (TEACCH), la manière d'enseigner repose sur les connaissances des théories de l'apprentissage (ABA). Associer ces deux principes permet d'adapter l'enseignement aux sujets avec autisme (dans le domaine de la communication, le système PECS en est un des exemples).

Jour 1 - 7 heures

Autisme : Introduction théorique

Caractéristiques / Description clinique de l'autisme
Les connaissances actuelles sur le développement du cerveau
Particularités neurologiques et neuropsychologiques dans l'autisme

Jour 2 - 7 heures

De la compréhension théorique à l'intervention

Spécificités cognitives et Particularités sensorielles
Conséquences sur la relation et sur l'apprentissage

Prise en charge et Individualisation

Les apprentissages de base - Quels objectifs ?
Socialisation - Autonomie - Aptitudes et comportements dans les activités - Loisirs

Jour 3 - 7 heures

La Communication

Observation de la communication - Utilisation des moyens de communication alternatifs - objets - images - photos, etc..
Les évaluations informelles - Décomposition -

Observation - Evaluation et analyse des résultats

Organisation de l'environnement à partir des évaluations

Prévisibilité spatio-temporelle - Aides visuelles

Jour 4 - 7 heures

Les stratégies spécifiques d'apprentissage

Les apprentissages à la table - Les systèmes de « motivateurs » - Le travail autonome

Présentation succincte des outils d'évaluations formelles

AAPEP - Vineland

Jour 5 - 7 heures

LE P.E.I. Projet Educatif Individualisé

Rappel des principes de base - Le choix des objectifs prioritaires - La formulation d'objectifs

Les problèmes de comportement

Définition - Analyse - Intervention

Le comportement éducatif face à l'autisme

L'approche positive
La cohérence d'équipe

PARIS : 30 janvier au 3 février 2012 | 2 au 6 avril 2012 | 24 au 28 septembre 2012

Code stage F 2 | Stage de base (35 h) | Tout public pas de pré-requis

Animateur : Martine FOUBERT, Psychologue.

Profession libérale 600 € | Pris en charge par l'employeur 710 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire connaîtra les particularités du développement cérébral des sujets atteints d'autisme c'est à dire le style cognitif particulier, les stratégies éducatives spécifiques et la nécessité d'une approche individualisée, il sera en mesure de débiter dans l'enseignement actif et adapté et pourra mettre en place des évaluations informelles pour appliquer les projets individualisés en lien avec l'âge adulte

ABA - Analyse Behaviorale Appliquée à l'éducation de la personne avec autisme



L'Analyse comportementale appliquée (ABA) est une science pour laquelle les procédures d'enseignement, dérivées des principes de l'apprentissage du comportement, sont systématiquement appliquées pour améliorer les comportements significatifs vers un niveau socialement acceptable. En d'autres mots, cette science est utilisée pour développer des répertoires d'habiletés fonctionnelles et socialement acceptables et réduire les comportements problématiques. L'ABA est basée sur un système de collecte de données où les méthodes et le rationnel peuvent être décrits de manière précise. On peut dire que la méthodologie ABA porte sur le «comment enseigner» à un sujet avec autisme.

TEACCH, ABA, PECS - la complémentarité des approches. L'apprentissage visualisé est un des piliers de l'éducation spécialisée en autisme (TEACCH), la manière d'enseigner repose sur les connaissances des théories de l'apprentissage (ABA). Associer ces deux principes permet d'adapter l'enseignement aux sujets avec autisme (dans le domaine de la communication, le système PECS en est un des exemples).

Programme

Jour 1 - 7 heures

Troubles envahissants de développement

Profil cognitif et manifestations comportementales
Approches d'enseignement utilisées dans le domaine des troubles envahissants du développement

L'analyse comportementale appliquée

Définition - Stimuli

Différence entre conditionnement répondant et conditionnement opérant

L'ABC de l'apprentissage : la contingence à trois termes

Jour 2 - 7 heures

Renforcement

Définition du renforcement opérant

L'établissement des opérations - Types de renforcements - Types de renforçateurs

Le principe de Premack

Programme de renforcement - Renforcement différentiel

Jour 3 - 7 heures

Les objectifs

Choix des priorités éducatives

Compétences fonctionnelles

Procédures d'enseignement

L'incitation - Le façonnement - Le chaînage et l'analyse de tâche

Jour 4 - 7 heures

Méthodologie d'enseignement

L'enseignement par essai distinct

L'enseignement fortuit

Evaluation comportementale

Les échelles d'observation - Les échelles de mesure

Généralisation et maintien

Procédures pour éliminer les comportements négatifs -

L'extinction - La sanction

Jour 5 - 7 heures

Stratégies de gestion des comportements

Analyse fonctionnelle des comportements

Présentation des stratégies générales

Conséquences face aux différents comportements : autostimulation, automutilation, agressif, obsessionnel ou compulsif

Support visuel : tableau d'horaire avec images

Dates

PARIS : 23 au 27 janvier 2012 ■ | PARIS : 12 au 16 mars 2012 ■ | PARIS : 11 au 15 juin 2012 ■
PARIS : 8 au 12 octobre 2012 ■ | PARIS : 3 au 7 décembre 2012 ■

Code stage F 24 | Stage de base (35 h) | Tout public pas de pré-requis

Animateur : ■ Stéphanie LAMOUR, Psychologue | ■ Ginette BERNIER, Consultante en autisme

Profession libérale 600 € | Pris en charge par l'employeur 710 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.

Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire connaîtra l'utilisation du renforcement et l'application de différentes procédures d'enseignement telles : l'incitation, le façonnement, l'enchaînement, l'extinction, l'enseignement par essai distinct, l'enseignement fortuit, etc... afin de favoriser l'acquisition et la généralisation de nouveaux apprentissages ce qui lui permettra d'individualiser les actions pédagogiques en fonction des besoins de chaque élève.

Code stage F5

STAGE AUTISME ET STRATEGIES EDUCATIVES : connaissances techniques et organisationnelles

Le stagiaire abordera les domaines suivants : la structuration, les évaluations informelles, la mise en place d'activités éducatives, la réalisation de schémas journaliers, la visualisation de la communication, la collecte d'information auprès des familles, les projets éducatifs individualisés (loisirs et autonomie).



Jour 1 - 7 heures

Introduction, rappel sur les spécificités cognitives de l'autisme,
Principes de base des stratégies éducatives
Formation à l'analyse des dossiers des personnes atteintes d'autisme
Formation à la création de la structure physique d'une classe en fonction des sujets atteints d'autisme,
Formation sur les thèmes : des emplois du temps et des systèmes organisationnels pour les sujets atteints d'autisme
Exposé des hypothèses de travail réalisées par chaque groupe de stagiaires

Jour 2 - 7 heures

Formation à l'évaluation de la structuration visuelle
Analyse des résultats
Adaptations et ajustements en fonction du comportement des sujets atteints d'autisme
Evaluation de la communication réceptive
Formation au rapport écrit et oral
La communication dans l'autisme
Altération de la communication verbale et non verbale
Altération de la compréhension verbale
L'utilisation des moyens de communication alternatifs (objets, images, photos, etc..)

Jour 3 - 7 heures

Formation aux évaluations informelles de la communication expressive (3 contextes différents)
Analyse des cotations des évaluations
Élaboration d'objectifs éducatifs sur la communication expressive et réceptive
Rapport
L'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.
Formation à l'élaboration de grilles d'évaluations

informelles sur le thème de l'autonomie
Les objectifs en fonction de l'âge des sujets atteints d'autisme
Les priorités éducatives

Jour 4 - 7 heures

Formation à l'application de l'évaluation informelle de l'autonomie
Choix d'un objectif éducatif dans ce domaine
Analyse des cotations de l'évaluation
Formation à la création d'une séance d'apprentissage
Rapport
Les aptitudes sociales et loisirs
Identifier les compétences à enseigner, établir un programme d'enseignement
Les techniques de l'enseignement du jeu (individuel ou en groupe)
Utilisation du jeu pour favoriser le développement de la communication, des fonctions cognitives et des interactions sociales

Jour 5 - 7 heures

Formation aux évaluations informelles dans le domaine des loisirs
Formation à la création de séances d'apprentissage (loisirs individuels et collectifs)
Bilan de la semaine : Suggestions écrites et exposé oral d'un programme éducatif basé sur les domaines évalués
Prévenir les problèmes de comportements
Définition
L'ABC la contingence à trois termes ou l'analyse fonctionnelle des comportements
L'intervention éducative
L'approche positive

SURESNES (92) : 4 au 8 juin 2012 | 1er au 5 octobre 2012

Code stage F 5 | Durée : 35 h | Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

3 Animateurs :

Charles DURHAM et Isabelle DUFRENOY, Psychologues ; Magali DAUMAS, Formatrice EDI Formation.

Profession libérale ou Pris en charge par l'employeur 985 €
Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles (15 maximum).
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session le stagiaire aura perfectionné ses compétences techniques et organisationnelles (suite à la session de base F 1/F 2 ou F 24). Le stagiaire sera formé, par une alternance entre apports théoriques et méthodologiques grâce à des mises en situation ponctuelles (participation de 3 sujets atteints d'autisme âges et niveaux différents).



Si les facteurs cognitifs et d'apprentissage spécifiques à l'autisme sont négligés ou minimisés, les interventions éducatives mises en place pour les jeunes enfants avec autisme sont inappropriées.

Le Profil Éducatif et Psychologique 3*, a été mis au point pour faciliter l'identification de ces difficultés cognitives et d'apprentissage, il «n'a pas été construit dans une optique psychométrique classique, mais davantage comme un canevas flexible d'évaluation du processus apprentissage-enseignement...»

La passation du test et l'élaboration du PEI basé sur les résultats observés nécessite des compétences particulières notamment quant aux choix des priorités, à la formulation des objectifs et à la méthodologie d'enseignement : une formation préalable adéquate des professionnels est indispensable».

* E. Schopler et Reichler, Université Chapel Hill, (CN), Traduit par C. TRÉHIN, Neuropsychologue

Les évaluations dans l'autisme
Introduction au PEP-3 (Profil Éducatif et Psychologique 3)
La structuration d'une situation d'évaluation
Le dossier pédagogique et médical
Les items
La cotation
L'évaluation
Le questionnaire aux parents : priorités parentales et recueil d'informations
La collaboration avec les parents - Le suivi / l'évaluation continue
La nécessité d'une collaboration entre les professionnels concernés / le rôle des spécialistes.

Jour 1 - 7 heures

Introduction : évaluation et diagnostic, approche développementale et fonctionnelle
Principes généraux du PEP-3 et présentation des matériaux.

Jour 2 - 7 heures

Matin - Évaluation d'un enfant par le PEP 3 par le formateur. Les participants assistent à l'évaluation transmise par le système vidéo et procèdent à la cotation des items.

Après-midi - Discussion générale sur l'évaluation, cotation et profil développemental.

Jour 3 - 7 heures

Matin - Analyse méthodique des scores pour chaque item. Manipulation des matériaux par les stagiaires, et mise en situation d'évaluation.
Après midi - Introduction et formation sur le rapport écrit.

Jour 4 - 7 heures

Élaboration des grandes lignes du projet éducatif individualisé basé sur les données du PEP-3
Rédaction des grandes lignes du projet de l'enfant testé par les participants.
Introduction et formation sur l'entretien avec les parents.

Jour 5 - 7 heures

Matin - Entretien avec les parents de l'enfant testé. Communication sur ses capacités, ses besoins, etc...
Mise en situation des participants qui y assistent par le système vidéo.
Descriptif de certaines activités dans les différents domaines évalués.

PARIS : 2 au 6 avril 2012 | 26 au 30 novembre 2012

Code stage F 6 | Durée : 35 h | Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

Animateur : Charles DURHAM, Psychologue.

Profession libérale 580 € | Pris en charge par l'employeur 690 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

À l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé les critères de cotation de chaque item et sera en mesure d'objectiver les compétences, les intérêts, le niveau d'attention, du sujet évalué. Il apprendra à analyser les résultats afin d'élaborer dans les grandes lignes un projet éducatif individualisé**. Ce module comprend en plus de la théorie, une mise en situation, afin de permettre un véritable perfectionnement de la pratique professionnelle.

** (pour approfondir le thème du PEI Formation F 27)

Code stage F7

EVALUATIONS AAPEP - pour Adolescents et Adultes atteints d'autisme (à partir de 13 ans)



L'approche développée par la Division TEACCH* accorde une place importante à l'évaluation des compétences et caractéristiques de la personne avec autisme. A cette fin elle a mis au point le AAPEP, Profil Éducatif et Psychologique destiné aux adolescents et adultes.

Cette échelle vise à mettre en place des interventions les mieux adaptées aux besoins des sujets avec autisme en mesurant leurs compétences, leurs niveaux de fonctionnement, à la maison, dans l'établissement, au travail etc... autrement dit, l'objectif de l'AAPEP est d'évaluer les compétences acquises et potentielles dans les secteurs essentiels pour une intégration harmonieuse, semi-indépendante, à domicile et dans la communauté.

*Fondée par E. Schopler, Dirigée par G. Mesibov, Université de Chapel Hill, CN

Jour 1 - 7 heures

Introduction au AAPEP (Profil Éducatif et Psychologique pour Adolescents et Adultes)

Le dossier pédagogique et médical

Le questionnaire aux parents/priorités parentales

La collaboration avec les parents - Le suivi / l'évaluation continue

Évaluation et diagnostic : approche fonctionnelle

Principes généraux du AAPEP et présentation des matériaux

Jour 2 - 7 heures**Matin**

Évaluation par le AAPEP d'un adolescent/adulte par le formateur

Mise en situation des participants qui assistent à l'évaluation transmise par le système vidéo et procèdent à la cotation des items

Après-midi

Discussion générale sur l'évaluation, cotation et profil développemental.

Introduction sur le rapport écrit.

Jour 3 - 7 heures

Les scores, les items

Utilisation des matériaux par les stagiaires, mise en situation d'évaluation

Exercices de simulation d'évaluation.

Jour 4 - 7 heures

Élaboration d'un projet éducatif individualisé basé sur les données du AAPEP.

Rédaction du projet par les participants.

Introduction sur l'entretien avec les parents.

Jour 5 - 7 heures**Matin**

Entretien avec les parents de l'adulte testé. Communication sur ses capacités, ses besoins, etc...

Mise en situation des participants qui y assistent par le système vidéo.

Descriptif de certaines activités dans les différents domaines évalués.

Après midi

Exercices complémentaires sur des projets éducatifs d'autres adultes atteints d'autisme de niveaux différents.

PARIS : 15 au 19 octobre 2012

Code stage F 7 | Durée : 35 h | Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

Animateur : Charles DURHAM, Psychologue.

Profession libérale 580 € | Pris en charge par l'employeur 690 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.

Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé les critères de cotation de chaque item et sera en mesure d'objectiver les compétences, les intérêts, le niveau d'attention, du sujet évalué. Il apprendra à analyser les résultats afin d'élaborer dans les grandes lignes un projet éducatif et de vie individualisé. Ce module comprend, en plus de la théorie, une mise en situation, afin de permettre un véritable perfectionnement de la pratique professionnelle.

INTERVENIR AUPRES DES SUJETS ATTEINTS D'AUTISME ET DES FAMILLES



Le développement d'un enfant atteint d'autisme est différent de celui d'un enfant «normal» ou d'un enfant handicapé sans autisme. Mais en quoi ce développement se différencie-t-il ? Comment savoir ce qui est de l'ordre de l'autisme, du handicap, ou seulement du caractère de l'enfant ? Pour trouver les réponses à ces questions il est nécessaire de comprendre, d'apprendre, en quoi ce trouble spécifique influence le développement de l'enfant qui en est atteint.

Il n'est donné à personne, naturellement, de connaître et comprendre ces spécificités. Pour qu'un intervenant (parent ou professionnel) enseigne à un enfant atteint d'autisme il doit d'abord s'approprier le style cognitif du sujet atteint d'autisme, c'est-à-dire la manière de fonctionner du sujet. Sans cette connaissance, l'enseignant se servira de ses instincts

naturels qui sont bien adaptés aux enfants ayant un développement normal ou retardé mais sans efficacité auprès d'un sujet ayant un trouble du développement comme l'autisme.

De plus, les difficultés de généralisation constatées dans l'autisme rendent la collaboration parents/professionnels indispensable. Les professionnels, en favorisant l'implication active des parents dans l'éducation de leur enfant, facilitent les acquisitions : l'enfant développe ses capacités aussi bien dans l'établissement que dans son environnement habituel, à la maison, dans la société.

Jour 1 – 7 heures

Autisme

Définition, Classifications

La recherche

Aspects biologiques / maladies associées / Aspects génétiques / Aspects psychologiques / Aspects cognitifs

Caractéristiques de l'autisme/ Communication, socialisation, imagination, comportements

L'enfant autiste/l'enfant ordinaire. Similitudes et différences

Similitudes des besoins / Différences des processus cognitifs

Acceptation et sécurité

Place dans la famille

Évolution des besoins avec l'âge

Généralisation

Perception et «lecture» de la réalité

Réactions aux situations

Manifestations des Émotions

Intérêts

La même personne, comprise et perçue de la même façon

Une même compréhension de l'autisme

Formation des professionnels / Formation des parents

Partage des informations par les parents et les professionnels.

Rôle des évaluations faites en commun

Évaluations informelles pour répondre aux doutes des parents ou des professionnels

Jour 2 – 7 heures

La place des parents dans les projets de vie de leur enfant

Espoirs et réalités

Chez l'enfant ordinaire / Chez l'enfant autiste

Étendue et limites

Faire un PEI en commun, l'appliquer, le suivre

Rôle de chacun des partenaires

Dans l'élaboration du PEI, dans sa remise à jour, dans son évolution

L'application à la maison

Rôle des professionnels

Le rôle des parents dans l'établissement. Droits et devoirs

En tant qu'association gestionnaire

En tant que parent d'un enfant/adulte de l'établissement

La législation en vigueur

PARIS : 21 et 22 juin 2012

Code stage F 8 | Durée : 14 h | Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

Animateur : Martine FOUBERT, Psychologue.

Profession libérale 200 € | Pris en charge par l'employeur 280 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire connaîtra les spécificités cognitives rencontrées dans l'autisme et les diverses possibilités d'intervention et de partenariat avec les familles permettant un travail cohérent autour de l'enfant.

Code stage F9

LES LOISIRS

"COMMENT OCCUPER SON TEMPS LIBRE"



Les difficultés particulières liées à l'autisme se retrouvent au niveau de l'imagination et de la compréhension sociale, fonctions nécessaires à l'élaboration de situations de jeux. Un enfant atteint d'autisme a de grandes difficultés à initier un jeu ou avoir spontanément des activités ludiques et jouer avec d'autres enfants. Il est donc nécessaire, dès le plus jeune âge, d'apprendre à l'enfant des activités de jeux, de façon indépendante, cela favorise son épanouissement et améliore la vie dans la famille.

Ce domaine est également très important à l'âge adulte. Dans les établissements pour adultes (FAM, MAS, etc..), les périodes où les résidents ne sont pas impliqués dans des activités encadrées par des enseignants, sont très importantes : savoir s'occuper seul dans les temps libres, avoir des activités de loisirs, seul ou en groupe, participe à l'épanouissement des adultes atteints d'autisme. L'amélioration fonctionnelle des aptitudes de relation et d'indépendance dans les loisirs augmente les possibilités d'intégration dans la communauté.

Jour 1 - 7 heures

Introduction théorique

Les Loisirs : définition et importance

Les difficultés des personnes avec autisme

Comment développer les loisirs chez les personnes avec autisme ?

Evaluation du fonctionnement général

Evaluation de la communication

Evaluation des intérêts

Evaluation du niveau cognitif du jeu

Evaluation du niveau social du jeu

Jour 2 - 7 heures

Comment choisir une activité de loisir ? (introduction à la valorisation des rôles sociaux)

Comment apprendre une activité de loisir ?

Structuration

Analyse de tâche

Adaptation du matériel

Pratique

Analyse de situations concrètes : analyse des évaluations, élaboration d'un programme, description détaillée des activités et des procédures d'enseignement

Descriptions précises et concrètes d'activités adaptées

PARIS : 7 et 8 juin 2012

Code stage F 9 | Durée : 14 h | Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

Animateur : Ginette BERNIER, Consultante en autisme.

Profession libérale 300 € | Pris en charge par l'employeur 360 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de développer les évaluations informelles dans le domaine des loisirs, de sélectionner les priorités pour les activités à mettre en place en fonction des résultats de l'évaluation et des goûts des sujets atteints d'autisme.

EVALUATIONS DES ACTIVITES : mise en place des aides concrètes / visuelles pour les sujets avec autisme



Les sujets avec autisme présentent souvent de très bonnes compétences visuelles. L'enseignement des activités s'appuie sur ces compétences. Le PEI, projet éducatif individualisé, est une sélection de différentes activités dans les différents domaines (motricité, imitation, loisirs, apprentissages cognitifs, autonomie personnelle, autonomie domestique, sociale, etc...) : chaque activité est découpée en sous étapes.



La mise en place des aides visuelles visualisant les étapes, nécessite des évaluations ou des analyses d'activités, dans les domaines concernés. Cette formation a pour but d'amener les professionnels à développer des grilles d'analyse et d'évaluation des activités. L'analyse d'une activité permet de repérer les points faibles des sujets dans

cette activité et ainsi permet de mettre en place une visualisation facilitant son enseignement.

Jour 1 – 7 heures

Introduction aux évaluations informelles (analyse d'activité)

La cotation

La structuration et l'organisation d'une situation d'évaluation

Analyse d'une activité pour un sujet atteint d'autisme dans le domaine des activités cognitives

(exercices à partir du dossier des sujets)

Élaboration d'une grille d'évaluation

La cotation

Évaluation du niveau d'indépendance du sujet

(simulation ou travail à partir de vidéo)

Analyse des résultats

Choix de l'objectif en fonction des résultats

Discussion

Jour 2 – 7 heures

Analyse d'une activité pour un autre sujet atteint d'autisme dans le domaine de l'autonomie

(exercices à partir des dossiers des sujets)

Élaboration d'une grille d'évaluation

La cotation

Évaluation du niveau d'indépendance du sujet dans l'activité

Analyse des résultats

Choix de l'objectif d'apprentissage

Exemples d'aides visuelles pour développer l'objectif

Discussion

Jour 3 – 7 heures

Évaluations informelles de la communication (exercices à partir des dossiers des sujets)

Le niveau expressif

Le niveau réceptif

Choix du système de communication expressive –

Choix du système de communication réceptive

Les stratégies d'enseignement du système

Discussion

Un questionnaire est adressé avant le début de la formation à chaque stagiaire : ce document est à remplir pour un sujet avec autisme et pourra servir de base pour développer des objectifs éducatifs (activités, autonomie, communication)

PARIS : 21, 22 et 23 mai 2012

Code stage F 10 | Durée : 21 h | Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

Animateur : Evelyne ARTI, Neuropsychologue.

Profession libérale 300 € | Pris en charge par l'employeur 400 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

À l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de développer les moyens pour analyser une activité, d'évaluer le niveau du sujet atteint d'autisme dans l'activité, d'élaborer la mise en place de l'activité et les systèmes concrets/visuels pour en faciliter l'apprentissage et augmenter la compréhension du sujet. La formation s'organise dans une alternance de théorie et de mises en situation des stagiaires réunis par groupes (4/5 stagiaires) pour élaborer des analyses d'activités à partir des résultats et développer des aides visuelles / concrètes.

Code stage F13

LE DEVELOPPEMENT DES HABILETES SOCIALES
DANS L'AUTISME ET LES TED

Ces journées de formation concernent une population n'ayant pas de déficience ou une déficience moyenne. Les stratégies ne sont pas efficaces avec une population ayant une déficience sévère. La formation n'est pas adéquate si l'individu avec lequel on veut travailler les habiletés sociales n'a pas de moyen pour communiquer ses besoins de base, soit de manière verbale soit avec un système alternatif. La première habileté sociale de base à enseigner est la communication.

Jour 1 – 7 heures - LA GESTION DE L'ANXIETE – STRATEGIES ET INTERVENTIONS AUPRES DE LA CLIENTELE PRESENTANT UN TED
Programme

Qu'est-ce que l'anxiété ?

Définition / Effets / Causes / Symptômes

Les différents troubles anxieux

Évaluation de l'anxiété

Stratégies et interventions

Intervention structurée et individualisée (principes de base)

Communication : La communication expressive (PECS) et la compréhension (les outils visuels)

Relaxation

Entraînement cognitif en images, Scénarios sociaux et conversations en bandes dessinées

Le triangle des choix, attendre, le tableau des choix, l'incroyable échelle à 5 points et le thermomètre à émotions

Jour 2 – 7 heures - LE DEVELOPPEMENT DES HABILETES SOCIALES DANS L'AUTISME ET LES TED
Programme

L'autisme et le déficit social

Les comportements sociaux et les processus cognitifs

L'évolution de la petite enfance à l'adolescence

De l'attention conjointe à la théorie de l'esprit

L'élève avec une déficience intellectuelle et l'élève de haut niveau de fonctionnement

Stratégies pour favoriser la compréhension sociale

Le scénario social - La conversation en bandes dessinées

Stratégies pour favoriser la conversation

Le livret de conversation

Stratégies pour favoriser l'enseignement individuel ou de groupe

Les stratégies d'intervention - Les outils visuels - Les adaptations pour un groupe - Exemple d'une leçon d'habileté sociale

Jour 3 – 7 heures - STRATEGIES POUR FAVORISER LA COMPREHENSION SOCIALE / LE SCENARIO SOCIAL selon Carol Gray
Programme

Le déficit social dans l'autisme et les TED

Stratégies pour favoriser la compréhension sociale

Qu'est-ce qu'un scénario social

Structure d'un scénario social - Elaboration d'un scénario social

Mise en situation d'une application d'un scénario social

Mise en situation d'une élaboration et de rédaction de scénarios sociaux

PARIS : 18, 19 et 20 juin 2012

Code stage F 13 | Durée : 21 h | Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

Animateur : Delphine VUATTOUX, Psychologue (QUEBEC, Canada).

Profession libérale 300 € | Pris en charge par l'employeur 440 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.

Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de ces journées, le stagiaire sera en mesure de comprendre ce qu'est l'anxiété et l'impact sur la personne avec un TED, de maîtriser des stratégies d'intervention adaptées à cette clientèle pour mieux gérer son anxiété, de mieux cerner et comprendre le déficit social dans les troubles envahissants du développement, de comprendre le rationnel et l'efficacité des scénarios sociaux auprès de la clientèle TED et sera en mesure d'utiliser les outils nécessaires pour développer des scénarios sociaux dans sa pratique.

LES ENFANTS AVEC AUTISME DEVELOPPER UN PEI



Déterminer les priorités éducatives et définir les objectifs

«L'intervention éducative... doit s'intégrer dans un projet éducatif global qui obéit à des valeurs fondamentales... la personne qui vit avec un handicap est un participant à part entière de notre société et est appelée à y jouer tous les rôles sociaux que chacun d'entre nous y joue... Cette option implique une volonté de non-exclusion... Cette non exclusion signifie également la prise en compte de leurs besoins spécifiques».

Pratique de l'intervention individualisée N. Montreuil et G Magerotte De boeck Université

Le choix des objectifs résulte de l'évaluation des forces et des besoins de la personne. Mais comment évaluer ? Comment sélectionner les activités en fonction des évaluations ? Comment choisir des priorités et formuler des objectifs précis ? Quels grands axes (éducatifs, pédagogiques, d'autonomie, de communication,...) retenir ? Quelle relation avec le projet de vie souhaité pour l'enfant, l'adolescent ou l'adulte handicapé ?

Jour 1 – 7 heures - PEI

L'intérêt d'un PEI

La relation au projet de vie et à l'âge de la personne
L'importance des évaluations formelles et informelles
Les objectifs à court, moyen et long terme
La rédaction du PEI

Le choix d'objectifs fonctionnels en fonction de l'âge

Les résultats de l'évaluation
Les attentes des parents et de l'équipe
Les attentes de la personne elle-même

Jour 2 – 7 heures - Les domaines d'apprentissage

La communication
Les activités cognitives
Les activités de loisirs
La préparation au travail
Les tâches de la vie quotidienne
Les compétences sociales
La formulation des objectifs
La description du comportement attendu

Jour 3 – 7 heures - La définition des étapes pour atteindre l'objectif

La décomposition de l'activité
La définition des moyens : environnement, matériel et personnes.

Les observations de base

L'adaptation du niveau des activités
L'observation sans intervention
L'utilisation de stratégies d'apprentissage
Les types d'aide
L'utilisation de renforçateurs
L'importance des stimuli naturels et pertinents

Les observations en cours d'apprentissage

Les séquences d'apprentissage
L'évaluation des résultats de l'apprentissage

PARIS : 18, 19 et 20 juin 2012 Code stage F 27 | Durée : 21 h

Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire. Stage PEP R, PEP 3 ou AAPEP recommandé

Animateur : Martine FOUBERT, Psychologue.

Profession libérale 300 € | Pris en charge par l'employeur 420 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire, par une participation active et concrète, aura complété sa connaissance du P.E.I. (Programme Educatif Individualisé) : il sera en mesure de définir les priorités, pour réaliser un projet de qualité favorable au développement et au bien-être de la personne avec autisme, de clarifier les axes et propositions de prise en charge, de sélectionner les activités en fonction des évaluations, de cibler les étapes pour rendre le sujet autonome dans l'activité.

Code stage F27bis

LES ADULTES ATTEINTS D'AUTISME

DEVELOPPER UN PEI



Déterminer les priorités éducatives et définir les objectifs

Les approches éducatives spécifiquement développées pour les sujets atteints d'autisme nécessitent la mise en place d'évaluations des compétences et caractéristiques de la personne avec autisme.

Le AAPEP, Profil Éducatif et Psychologique destiné aux adolescents et adultes, vise à mettre en place des interventions les plus adaptées aux besoins des sujets avec autisme en mesurant leurs compétences, leurs niveaux de fonctionnement, autrement dit, l'objectif de l'évaluation est de souligner concrètement les compétences acquises et potentielles dans les secteurs essentiels pour une intégration harmonieuse afin de développer un PEI cohérent et bien adapté à la personne.

Jour 1 : 7 heures

Rappels sur le AAPEP (Profil Éducatif et Psychologique pour Adolescents et Adultes)

Travail à partir d'une vidéo d'une évaluation par le AAPEP d'un adolescent / adulte

Travail à partir du dossier du sujet / Le questionnaire aux parents / priorités parentale

Analyse des résultats

Les scores

Discussion générale sur l'évaluation, cotation et profil développemental

Jour 2 : 7 heures

Introduction sur le rapport écrit.

Élaboration du projet éducatif individualisé basé sur les données du AAPEP

Rédaction du projet par les participants sous supervision du formateur

Jour 3 : 7 heures

Descriptif de certaines activités dans les différents domaines évalués

Analyses d'activités

Elaboration des évaluations informelles

Choix des aides visuelles pour la mise en place de l'activité

Introduction sur l'entretien avec les parents

Lors de cette formation les stagiaires peuvent se munir d'un test AAPEP (page 116 à 123 du manuel) d'un de leur résident (anonyme) pour permettre un travail de formation sur des exemples concrets.

PARIS : 19, 20 et 21 novembre 2012 Code stage F 27bis | Durée : 21 h

Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire. Stage PEP R, PEP 3 ou AAPEP recommandé

Animateur : Charles DURHAM, Psychologue.

Profession libérale 300 € | Pris en charge par l'employeur 420 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, les professionnels qui utilisent, ou souhaitent utiliser le AAPEP dans leur pratique professionnelle, auront approfondi leurs connaissances du AAPEP et du P.E.I. (programme éducatif individualisé), comprenant l'évaluation des fonctions clés pour élaborer un projet de vie, l'élaboration d'activités éducatives, de vie, de loisirs, d'autonomie, etc... de cibler les activités et apprentissages à développer en fonction des besoins du sujet.



Les informations sensorielles ne sont pas traitées par le cerveau correctement chez les personnes avec autisme, en conséquence, la personne a une perception très perturbée de son environnement et de son propre corps. Certains sujets ont des difficultés à traiter les sons complexes (conversations multiples, par exemple) ou ont l'ouïe si fine que les bruits quotidiens leur sont insupportables. D'autres n'arrivent pas à filtrer les bruits de fond gênants, ou ont une capacité auditive fonctionnant par intermittence. Certains présentent des troubles visuels très sévères, d'autres une hypersensibilité au toucher et aux sons

JOUR 1 : LE CORPS ET LA BOUCHE (F28) - 4 juin 2012 | 7 juin 2012 à PARIS

Programme

L'importance des systèmes sensoriels de base incluant le corps et la bouche - le fonctionnement des systèmes tactile, vestibulaire et proprioceptif - les connexions neurologiques importantes en relation avec la bouche

Les difficultés sensorielles reliées tant au corps qu'à la bouche - le modèle des difficultés sensorielles présentes par Lucie Jane Miller, Ergothérapeute.

- les définitions des défenses sensorielles et des difficultés de modulation - les dernières recherches scientifiques reliées aux difficultés sensorielles chez les personnes autistes

Simulation de mise en situation : - pressions profondes sur le corps - compressions des épaules et des hanches - exercices de la bouche

Choix d'activités sensorielles significatives pour les enfants de 0-5 ans ; 6-12 ans et 12-18 ans

incluant : une banque d'activités pour chacun des groupes d'âge - les critères de base pour le choix de l'activité - le respect du déroulement d'une journée typique dans la vie de l'enfant ainsi que ses propres forces et faiblesses.

Vos histoires de cas : résolution de problèmes en sous-groupe suivi d'un retour en grand groupe

Discussion générale

JOUR 1 : AUDITION ET VISION (F28bis) - 5 juin 2012 | 8 juin 2012 à PARIS

Programme

Définition des systèmes sensoriels : la vision et l'audition - le fonctionnement du système visuel - le fonctionnement du système auditif

La perception visuelle chez les personnes TED - Déficit ou différence - Surfonctionnement

Les difficultés de traitement de l'information auditive et visuelle - Les dernières recherches - Ce que les personnes adultes TED nous disent Les implications possibles de ces difficultés au niveau social - Les dernières recherches scientifiques - A quoi faire attention lors des interactions avec des personnes TED

Exercices : Certains moyens de compensation pour face à ces difficultés sensorielles

- Discussion

JOUR 1 : COMPORTEMENTS D'AUTO-MUTILATION, D'AUTO-STIMULATION, LES DIFFICULTÉS D'ATTENTIONS (F28ter) - 6 juin 2012 à PARIS

Programme

Définition des systèmes sensoriels de base : tactile, proprioceptif et vestibulaire

Définition des difficultés sensorielles incluant les troubles de modulation

Les comportements d'auto-mutilation, d'auto-stimulation et les difficultés d'attention selon un point de vue sensoriel

Exercices - pressions profondes sur le corps - compressions aux épaules et aux hanches

Choix d'activités sensorielles significatives pour les enfants de 0-5 ans ; 6-12 ans et 12-18 ans incluant - une banque d'activités pour chaque groupe d'âge - les critères de base pour le choix de l'activité - le respect du déroulement d'une journée typique dans la vie de l'enfant ainsi que ses propres forces et faiblesses

Vos histoires de cas : résolution de problèmes en sous-groupe suivi d'un retour en grand groupe

Pré-requis : stage de base F 1 ou F 2 ou F 24 (35 h) obligatoire

Animateur Pascale BROCHU, Ergothérapeute (CANADA)

Corps et Bouche - PARIS : 4 juin 2012 | 7 juin 2012 | Code stage F 28 | Durée : 7 h

Audition et Vision - PARIS : 5 juin 2012 | 8 juin 2012 | Code stage F 28bis | Durée : 7 h

Auto-mutilation/stimulation - PARIS : 6 juin 2012 | Code stage F 28ter | Durée : 7 h

Tarif par journée : Profession libérale 100 € | Pris en charge par l'employeur 150 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.

Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de comprendre les difficultés sensorielles des personnes autistes dans le domaine ciblé, d'être à l'aise avec l'application de techniques de base pour améliorer le confort de ces personnes au quotidien et d'établir une manière de résoudre les problèmes avec des moyens concrets.

Journée de formation

LES PERSONNES ATTEINTES D'AUTISME DE HAUT NIVEAU ET LE SYNDROME D'ASPERGER



L'autisme se caractérise de manière quantifiable (degré de facilité ou de difficulté) d'après trois corps de symptômes : la communication, l'interaction sociale et la présence d'activités et d'intérêts restreints et/ou stéréotypés. Un enfant sur 166 est touché par une forme d'autisme. Certains de ces enfants, adolescents, adultes, avec autisme possèdent une intelligence normale voire supérieure : il est question d'autisme de haut Niveau ou Syndrome d'ASPERGER.

«Tout ce que je percevais, il me fallait le décrypter, comme si toute information devait passer par une procédure de décodage très compliquée. On devait parfois me répéter une phrase plusieurs fois, car je ne l'avais entendue que par petits bouts. La façon dont mon esprit avait découpé la phrase en mots ne m'en laissait qu'un étrange message, le plus souvent incompréhensible... J'avais le plus souvent besoin d'un délai pour répondre à ce qu'on me disait». **Donna Williams**

«Notre corps crie son envie de contact humain, mais au moment où il se produit, nous reculons de douleur et de confusion. Il m'a fallu attendre 25 ans pour réussir à serrer la main et à regarder quelqu'un en face».

Temple Grandin

«J'adorais les grues de chantier, c'était l'une de mes grandes passions. J'étais heureuse rien que de les voir. En général, si on m'emmenait dans un nouveau logement, je le détestais, car il pouvait être tellement imprévisible, à moins qu'on puisse me le faire accepter s'il me permettait de voir des grues par la fenêtre. C'était un point de départ rassurant... Pour réussir à assimiler toute nouvelle situation, il me fallait au moins un repère de sécurité, ce que, pour moi, les gens n'étaient jamais». **Gunilla Gerland**

Programme

Autisme

Évolution du concept d'autisme depuis Kanner

Définition, Classifications Internationales

Échelles de Diagnostic

Caractéristiques de l'autisme des sujets sans déficience intellectuelle : communication, interaction sociale, imagination, comportements

Les différents aspects de la prise en charge - Enfants, adolescents et adultes autistes

Évaluation du langage - Évaluation neuropsychologique

Évaluation des difficultés spécifiques d'apprentissages

Évaluation des compétences sociales ou théorie de l'esprit

Intégration et suivi scolaire

L'âge adulte : intégration et travail.

Dates

TOULOUSE : 12 mai 2012

Tout public pas de pré-requis

Animateur : Charles DURHAM, Psychologue.

Pris en charge par l'employeur 38 € | Profession libérale 32 € | AVS 30 € | Etudiant 24 € | Parent 26 €

Inscription dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles.
Tarif - hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire

> Objectif

A l'issue de cette journée, le stagiaire aura actualisé ses connaissances sur l'autisme de Haut Niveau et le Syndrome d'Asperger c'est-à-dire sans déficience intellectuelle associée, afin de proposer à cette population des stratégies de prise en charge adaptées.

À retourner complété à : EDI Formation, 21 avenue Cévoule, 06220 GOLFE JUAN
 Tel 04 93 45 53 18 | Fax 04 93 69 90 47 | www.autisme-formation.net | edinfos@wanadoo.fr
 Association 1901 Enregistrée le 11 août 1988 | Siret 35273357000043 NAF 8559A
 Déclaration d'Activité 93060125406 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

NOM : Prénom : Fonction :

Adresse personnelle :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail : @

S'inscrit,

Session : date : lieu :

Session : date : lieu :

OBLIGATOIRE

Pour toute inscription à une session d'approfondissement merci d'indiquer la formation théorique de base de 35h suivie (F1, F2 ou F24) ou joindre le/les justificatif(s) d'équivalence du nombre d'heures suivies : sans justificatif l'inscription ne pourra être enregistrée. Pour les étudiants, justificatif obligatoire.

date : et lieu :

Inscription prise en charge par l'employeur (à compléter obligatoirement) :

Le Directeur, Mme, Mr, Établissement :

Adresse Établissement :

Code postal Établissement : Ville Établissement :

Tél. : Fax : Mail : @

ADRESSE : si différente, cochez les cases correspondantes :

Convention :

Facturation :

N'oubliez pas de préciser l'année d'inscription au diplôme interne EDI :

Pour une durée totale de : __ jours __ heures et un montant total de droits d'inscription de : €

Ci-joint règlement ou acompte de 15 € (uniquement pour les inscriptions individuelles. Un chèque par formation et par participant)

Chèque n°..... Dom. Bancaire : Montant :

ou virement BPCA Le Cannet : 15607 | 00046 | 46019041211 | RIB 25.

L'inscription au diplôme EDI Formation entraîne, sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'inscription, **le maintien de ces tarifs sur une durée de 3 ans et une réduction de 10 % sur le montant des droits d'inscriptions** (individuels ou pris en charge par l'employeur).

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Fait à le

(Cachet de l'établissement et Signature obligatoire du Directeur si inscription par l'Employeur)

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions d'inscription détaillées au dos de ce document.

TARIFS 2012 (EN EUROS) hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire (montant non assujetti à la TVA)											
■ Professionnels (pris en charge par l'employeur)						■ Professions libérales					
F 1	(35h)	710.00	600.00	F 8 - F8b	(14h)	280.00	200.00	F 17	(14h)	190.00	90.00
F 2	(35h)	710.00	600.00	F 9	(14h)	360.00	300.00	F 18	(14h)	250.00	180.00
F 3	(14h)	280.00	200.00	F 10	(21h)	400.00	300.00	F 23	(21h)	420.00	330.00
F 4	(14h)	190.00	90.00	F 11	(14h)	300.00	250.00	F 23b	(14h)	300.00	240.00
F 4 + F17	(28h)	290.00	150.00	F 12	(21h)	390.00	310.00	F 24	(35h)	710.00	600.00
F 5	(35h)	985.00	985.00	F 12b	(14h)	250.00	150.00	F 27 - F27b	(21h)	420.00	300.00
F 6	(35h)	690.00	580.00	F 13	(21h)	440.00	300.00	F 28 - BIS - TER	(7h)	150.00	100.00
F 7	(35h)	690.00	580.00	F 16	(14h)	300.00	-				

Les inscriptions ne sont effectives que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant. Si le stage est annulé les inscriptions peuvent être reportées sur une session au contenu identique à une date ultérieure.

Inscription

Dès réception du programme et jusqu'à concurrence des places disponibles

L'inscription doit se faire à l'aide du bulletin d'inscription ou sous forme d'un bon de commande à adresser par fax ou par courrier.

Le bon de commande doit comporter les mentions suivantes :

- Coordonnées de votre établissement, du Directeur et adresse de convention/facturation si différente
- Adresse e-mail ou adresse postale complète du stagiaire
- Nom et prénom du ou des stagiaires
- Intitulé du stage ou code stage
- Dates et lieu du stage
- Montant du stage

Date limite des inscriptions : 30 jours avant le début du stage pour les sessions théoriques et 45 jours avant le début du stage pour les sessions pratiques ou lorsque le nombre de participants maximum est atteint, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente. En cas de désistement la place est proposée à la première personne inscrite sur la liste.

Inscription par l'Employeur : Une convention de formation est adressée à l'établissement en deux exemplaires, un mois (deux pour les stages F 5), avant le début de la session : un exemplaire est à retourner signé dans les délais indiqués. Le règlement doit intervenir au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la facture adressée à l'issue de la formation.

Inscription individuelle : Le règlement est à réception de la facture (valant convention) adressée un mois (deux pour les stages F 5) impérativement avant le début de la session. Sans réception du règlement dans les délais indiqués, l'inscription est annulée automatiquement.

Annulation

Toute annulation ou report d'inscription de la part du stagiaire (individuel ou pris en charge par l'employeur) doit être signalée et confirmée par écrit (fax ou mail).

Annulation de l'inscription par le stagiaire et/ou l'Employeur

- plus de 25 jours avant le stage – aucun frais d'annulation – toute somme versée est remboursée intégralement
- 25 jours avant le stage, 15,00 Euros de frais de dossier seront dus à l'Organisme de Formation
- entre 25 et 15 jours avant le stage, 25 % du règlement seront dus
- moins de 15 jours avant le stage, 50 % du règlement seront dus
- si le stagiaire ne se présente pas sur le lieu du stage, le règlement total sera dû

Annulation du stage par l'organisme de formation - toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement.

Un mois avant la date du stage (deux mois pour les stages pratiques), les participants reçoivent : la convocation (adresse du lieu de formation, horaires), un plan d'accès et une liste d'hôtels (également disponible sur notre site).

Coût 2012 par participant

Les coûts d'inscription sont nets, ne sont pas assujettis à la TVA, et sont hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire. L'inscription au diplôme EDI Formation entraîne, sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'inscription, le maintien de ces tarifs sur une durée de 3 ans et une réduction de 10 % sur le montant des droits d'inscriptions (individuels ou pris en charge par l'employeur).

Supports de cours

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : «toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite». L'article 41 de la même loi n'autorise que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et «les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ».

Diplôme interne

AUTISME ET STRATEGIES EDUCATIVES

Le cursus du diplôme interne à EDI Formation est en accord avec **La circulaire DAS/TSIS n° 98/232 du 10 avril 1998** relative à la formation continue (300 heures) et à l'adaptation à l'emploi des personnels intervenants auprès des enfants et adultes présentant un syndrome autistique.

Le Diplôme interne s'adresse en priorité aux Psychologues, Orthophonistes, Educateur(trice)s Spécialisés(ée)s. Nous consulter directement pour les autres catégories professionnelles.

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES OBLIGATOIRES **Dates et Coût** se référer au calendrier des formations en cours.

Stages théoriques F 1 ou F 2 ou F 24 - 5 jours	35 h
Stage F 6 PEP-R ou PEP 3 Évaluations - 5 jours	35 h
Stage F 7 AAPEP Évaluations - 5 jours	35 h
Stage F 27 Développer un PEI - 3 jours	21 h
Stage F 5 Connaissances techniques et organisationnelles - 5 jours	35 h
*Stage Communication (F 12) - 2 jours ou 3 jours	21 h
*Stage Loisirs F 9 - 2 jours	14 h
*Stage Evaluations Informelles (F 10) - 3 jours	21 h
Total (minimum obligatoire 217 heures)	217 heures

*ou autre thème laissé au choix du stagiaire et d'une durée équivalente

Exemple - Stage Comprendre nos différences F 3 - 2 jours 14 h

CONGRES ou journées de formation au choix ou suivis intra **49 h**

Stage de mise à niveau obligatoire de 21 h (*Pour les professionnels ayant suivi un stage théorique dans un délai de six ans avant la date d'inscription au diplôme et n'ayant suivi aucune autre formation d'approfondissement*).

EXPERIENCE SUR LE TERRAIN (Dont 35 heures en internat) **70 h**

Stage dans une structure spécialisée. Pour les professionnels travaillant auprès d'enfants stage obligatoire en établissement pour adultes avec internat et inversement.

Tout professionnel inscrit au Diplôme, et travaillant dans un établissement développant ces stratégies spécifiques depuis plusieurs années, peut être dispensé d'un stage de 35 heures. Ces établissements doivent être reconnus pour leurs spécificités à accueillir les sujets atteints d'autisme.

Si un seul stage (35 heures) en établissement est effectué, le stage F 23 sur les troubles du comportement (21 heures) et le stage F 11 sur le thème de la sexualité (14 heures) sont obligatoires.

Pour chaque stage un rapport est adressé par le responsable du stage directement à l'organisme de formation. Les informations communiquées sont confidentielles et interne à EDI Formation. Les stages peuvent s'effectuer dans un des pays de la Communauté Économique Européenne.

Total **336 heures**

TRAVAIL PERSONNEL - Il porte sur les évaluations (informelles ou AAPEP) et des activités (d'un projet individuel) pour un enfant ou un adulte avec autisme à mettre en place en fonction des résultats des évaluations, pour développer les compétences du sujet évalué dans l'activité. Les grilles d'évaluations informelles et d'analyses d'activités sont disponibles sur le site d'EDI Formation www.autisme-formation.net.

Sélectionner 4 domaines (liste ci-dessous) 1) pour chaque domaine réaliser 2 analyses de tâche 2) évaluer chaque étape 3) déterminer dans une ou deux étapes cotées en émergence 2 activités éducatives permettant de développer les compétences du sujet évalué (voir exemple)

Enfant - 1) communication expressive et réceptive 2) imitation 3) perception 4) motricité générale ou motricité fine 5) performance cognitive 6) autonomie personnelle/domestique 7) sociabilité

Adulte - 1) activités éducatives 2) activités de travail 3) loisirs 4) autonomie personnelle 5) autonomie domestique 6) communication réceptive 7) communication expressive

Exemple : AUTONOMIE	Cotation A (acquis) E (émergence) N (non acquis)	Activité pour augmenter les compétences du sujet en fonction du résultat – Apprendre à dévisser
Analyse de tâche – se verser à boire		
Saisir la bouteille d'une main	A	Matériel – 10 petites bouteilles vides en plastique + 2 boîtes en carton Couper les bouteilles aux 3 quarts, fixer les parties supérieures (goulot et bouchon) dans une boîte en carton + une boîte pour placer les bouchons. Dans un premier temps les bouchons sont peu vissés, le sujet n'a qu'un quart ou demi tour à faire pour retirer le bouchon.
Dévisser le bouchon	E	
Le poser	A	
Verser la boisson dans le verre	E	
Prendre le bouchon	A	
Le revisser sur la bouteille	E	

> à noter

L'inscription au diplôme EDI Formation entraîne, sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'inscription et applicables sur une durée de 3 ans **une réduction de 10 % sur le montant des droits d'inscriptions** (individuels ou pris en charge par l'employeur). Chaque session fait l'objet d'une facture adressée soit avant la formation pour une inscription individuelle, soit à l'issue de la session pour une inscription prise en charge par l'employeur. **Le dossier est adressé sur simple demande ou disponible sur le site www.autisme-formation.net**

Charles DURHAM : Psychologue - Formé au Programme TEACCH. CN USA (Professeurs E.Schopler et G.Mesibov) Stages 90/91/92/94. Intervenu en tant que formateur en France avec l'équipe de TEACCH et le Professeur B. Rogé (Toulouse) il a suivi une formation à l'utilisation de l'outil de diagnostic ADI (Autism Diagnostic Interview) Pr. M. Rutter MRC Psychiatry Unit de Londres, GB. Il est psychologue au CRA Limousin et formateur à EDI FORMATION depuis 1993.

Évelyne ARTI : Neuropsychologue - Formation Européenne "Autisme et Autres Troubles du Développement" organisée par le Dr B. ROGÉ (1991/1992) Stage d'un an à la Division TEACCH sous la supervision du Directeur, G. MESIBOV, Université de Chapel Hill CN, USA (1992 / 1993) Stage de formation à l'ADI et ADOS, Université de Londres, Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, Équipe du Pr M. RUTTER, (1995) formatrice à EDI FORMATION depuis 1996.

Martine FOUBERT : Psychologue - Diplômée en Sciences Sociales de l'Université de Louvain, DEA psychopathologie Université Toulouse, Responsable de la mise en place d'une prise en charge spécifique pour Adultes atteints d'autisme Foyer d'Hébergement et de Réadaptation (64) Psychologue Mas (91) établissement pour adultes autistes avec prise en charge spécifique, elle est formatrice à EDI FORMATION depuis 1999.

Chantal BROUSSE : Orthophoniste - Elle travaille dans le cadre libéral depuis plus de vingt ans avec des enfants atteints d'autisme à partir des principes éducatifs cognitivistes, elle utilise dans sa pratique quotidienne tous les systèmes alternatifs visualisés, spécifiquement développés, ces dernières années, pour les sujets atteints d'autisme, formatrice à EDI FORMATION depuis 2001.

Isabelle DUFRENOY : Psychologue - DESS Psychologie de la Petite Enfance et de la Prévention Université de Rouen. Elle est Psychologue dans un Foyer pour personnes adultes atteintes d'autisme et a suivi une formation théorique et pratique dirigée par G. MESIBOV (TEACCH Program). Elle a suivi une formation en Thérapie Comportementale et Cognitive et est Formatrice à EDI Formation depuis 2003.

Patrick ELOUARD : Psychologue et Sexologue - D.U Autisme (2000) Toulouse, il a travaillé dans un Foyer et une MAS pour adultes atteints d'autisme - Responsable clinique d'une maison ressource pour adultes avec autisme et Agent de liaison-Consultant et Formateur pour le Programme Régional D'Expertise en Troubles Graves du Comportement, Montréal - Québec - Attestation Universitaire en Sexologie à Toulouse (2010) et formateur à EDI Formation depuis 2004.

Pascale BROCHU : Ergothérapeute au Québec. Après une Certification afin d'administrer le Sensory Integration and Praxis Test. Elle a continué sa formation en prenant plusieurs autres cours reliés aux approches sensorielles. Elle pratique depuis 14 ans avec des Personnes TED, enfant et adultes, avec ou sans Déficience Intellectuelle et est formatrice à EDI FORMATION depuis 2005.

Stephanie DELAIRE LAMOUR : Psychologue, elle est chargée de cours à l'Université de Lille 3, DESS de Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent, cours magistraux et des Travaux Dirigés ayant trait à l'utilisation des stratégies éducatives et de techniques opérantes auprès d'un public avec autisme. Psychologue depuis 3 ans dans un Foyer de Vie pour un appui théorique et technique méthodologies ABA et TEACCH. Elle est formatrice à EDI Formation depuis 2007.

Astrid KREMER FERLAT : Docteur en Psychopathologie du développement, DESS de Psychologie de l'Enfance et de l'Adolescence (Paris Descartes 2003 Pr. J.L. Adrien) DEA de Psychologie Clinique et Psychopathologie (Paris Descartes 2005) Mémoire de Recherche «Étude de la dysrégulation de l'activité chez l'enfant autiste et des techniques d'intervention des adultes accompagnants dans le cadre du programme IDDEES» formatrice à EDI formation depuis 2007.

Ginette BERNIER : Consultante B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme, elle intervient dans le domaine des TED au Québec et en Ontario depuis près de 20 ans. Elle est Directrice du Centre Trampoline Maurice and Tillie Wolfe, service de stimulation précoce pour enfants atteints d'autisme et de retard global de développement. Elle a mis sur pied la Matéria TECH. Elle est chargée de cours à l'Université Laval et à l'Université de Montréal. Formatrice à EDI FORMATION depuis 2007.

Magali DAUMAS : Consultante, elle a débuté sa formation en Autisme en 2004 et possède le DU Autisme (Université de Toulouse le Mirail) Prof. B. ROGE. Elle a travaillé, à l'ouverture d'une MAS spécialisée en autisme. Elle est intervenue pendant 5 ans (2001-2005), au sein d'une CLISS spécialisée en autisme, dans le cadre d'un SESSAD. Elle collabore à la mise en place des PEI des Résidents d'un FAM autisme. Formatrice à EDI FORMATION depuis 2008.

Mélanie LICATA CROZET : Psychologue - Master Recherche Psychologie Clinique à l'Université de Grenoble II avec stage professionnalisant. DU Autisme et autres troubles du développement (Toulouse, 2009), DU de Thérapies cognitives et comportementales (Lyon), DU Analyse du comportement appliquée aux troubles du développement (Lille, en cours). Elle travaille actuellement en SESSAD Autisme et Formatrice à EDI FORMATION depuis 2008.

Auréli COLLET : Psychologue, Master Sciences Humaines et Sociales, mention Psychologie, Chambéry, elle travaille depuis 2005 dans un SESSAD pour enfants et adolescents atteints d'autisme. Elle anime des ateliers sur le thème des habiletés sociales, et des groupes destinés aux fratries et a participé à la rédaction d'un document en bande dessinée «Mieux me comprendre, c'est mieux m'aider», formatrice à EDI FORMATION depuis 2009.

Sandrine BIESSE : Master 2 Psychologie Enfance et Adolescence : ABA Université de Lille (2007). Elle a suivi les formations avec D. Fraser, sur le Verbal Behavior, avec PECS France sur les 9 aptitudes à la communication, et sur le Programme TEACCH avec E. ARTI. Elle a travaillé dans un SESSAD autisme auprès de jeunes de 3 à 20 ans. Actuellement, elle est psychologue au sein d'un IME expérimental ABA et travaille également en libéral. Formatrice à EDI FORMATION depuis 2010.

Céline MARTINEAU : Psychologue, Psychothérapeute D.E.S.S.S «petite enfance et prévention», Université de Rouen, Diplômée de la spécialisation thérapies comportementales et cognitives pour enfants et adolescents. Diplômée Praticienne accréditée EMDR. Depuis 2003 : Psychologue - psychothérapeute en C.M.P.P, psychothérapies comportementales et cognitives, et E.M.D.R. pour enfants et adolescents. Formatrice à EDI FORMATION depuis 2010.

Pascale DANIEL : Master en psychologie 2009, après un diplôme d'Éducatrice de EJE en 1987. Elle débute sa formation en autisme en 2001. Elle a travaillé dans différents établissements (FOYER, CMP, IME, CHR), actuellement dans un SESSAD (38) elle développe des groupes d'habiletés sociales pour enfants et adolescents de haut niveau et Asperger. Elle intervient dans les écoles sur les techniques TEACCH, ABA. Formatrice à EDI FORMATION depuis 2010.

Delphine VUATTOUX : DESS d'Intervention Comportementale auprès des personnes ayant un Trouble Envahissant du Développement, est Doctorante en Psychologie de l'Éducation (Recherche-Intervention) Master 1 Psychopathologie Clinique Université Lumière Lyon 2 (France) Université du Québec À Montréal (Canada) (2004/2005) dans le cadre des échanges CREPUQ. Elle est, depuis 2007 au CCIFA à St Hubert CANADA. Formatrice à EDI FORMATION depuis 2010.

Danielle DAVE : Diplôme d'Université d'Approfondissement sur l'Autisme et les autres troubles du développement. Université Toulouse Le Mirail, France (2009) Prof. B. ROGE. Elle intervient dans le cadre libéral auprès des associations de parents et établissements en Belgique et dans différents congrès sur l'autisme et le syndrome d'Asperger et l'UFR de Psychologie, Univ. B. Pascal, Clermont-Ferrand. Dirigé par le Prof P. CHAMBRES. Formatrice à EDI FORMATION depuis 2010.

EDI FORMATION

Photo de Fred, formation pratique FS